



décembre 2022

Les Tarifs

MOBILE

Sommaire

Tout ce qu'il faut savoir 3

Conditions de souscription	3
Avances sur consommation et frais de mise en service à régler	3
Accessibilité	3

L'offre 4

Forfait Prompto	5
-----------------	---

Principes généraux, modalités de décompte et de tarification des services 6

Communications en France métropolitaine 6

Appels au Service Clients	6
Tarification des appels métropolitains et vers les numéros courts et spéciaux	6
SPAM	7
SMS+/MMS+/118 XXX par SMS	8
MMS, internet mobile et TV sur Smartphone	8
Paielement sur facture et internet+	9

Communications vers et depuis l'Outre-Mer 9

Communications depuis la France métropolitaine vers l'Outre-Mer	9
Communications depuis l'Outre-Mer	9

Communications vers et depuis l'étranger 11

Communications vers l'étranger	11
Communications depuis l'étranger	11
Tarification des communications depuis l'étranger et l'Outre-Mer	12

Services et options mobiles 26

Services	26
Description des services mobiles inclus	28
Options mobiles	28
Options internet	29
Options appels	29
Options étranger	30
Options services	30
TV	31
Tarification des services d'internet mobile	31

Autres options et frais annexes 32

Offres mobiles et clés 4G 32

Conditions Générales de Services 33



Tout ce qu'il faut savoir

Conditions de souscription

Le Contrat prend effet dès sa souscription et est subordonné à la présentation des pièces justificatives demandées, portant le nom du titulaire et, le cas échéant, à l'encaissement effectif d'une avance sur consommation et/ou de frais de mise en service.

Le Contrat est conclu sous réserve de la réception du formulaire dûment rempli et signé, et de la copie recto verso des pièces justificatives.

Vous pouvez régler votre facture par prélèvement bancaire, carte bancaire, par chèque ou mandat-compte.

Nos offres mobile «Prompto» sont également disponibles dans les agences CIC et les caisses du Crédit Mutuel participantes⁽¹⁾ ainsi que sur les sites internet du CIC et du Crédit Mutuel.

Bouygues Telecom Business Distribution s'appuyant sur les moyens techniques de Bouygues Telecom, certaines communications concernant votre Service pourront vous être transmises par ce dernier. En outre, vous retrouvez votre espace client sur le site bouyguetelecom.fr.

Les services TV et B.TV sont proposés par Bouygues Telecom

Avances sur consommation et frais de mise en service à régler

À la souscription :	
• En l'absence des justificatifs obligatoires dans votre Contrat de Service,	200€
• En cas d'achat, simultané ou différé, de plusieurs cartes SIM	20€
• En l'absence de chèque annulé au nom du titulaire	400€
• En l'absence de chèque annulé ou de carte bancaire au nom du titulaire émise par la même banque que celle de l'IBAN du titulaire	400€

À la souscription et/ou en cours de Contrat :	
• En cas d'inscription sur le fichier Preventel	400€ ou possibilité de souscrire un Forfait mobile version bloquée.
• En cas d'alerte Preventel	300€
• En cas de dépassement de votre Forfait mensuel de plus de 20€ (en consommations et services)	Montant maximum : sommes dues (dont encours) à la date de la demande.
• En présence d'un RIB émanant de tout établissement de paiement ou de monnaie électronique, ou d'un établissement de crédit domicilié en France ou à l'étranger.	300€
Les usages ci-dessous peuvent être restreints jusqu'à 30 jours suivant l'activation de votre carte SIM. Pour lever ces restrictions, contactez le 1064 par téléphone (tarif p.6 de «Les Tarifs») :	
• Pour les Clients Forfait Prompto :	
– Les appels depuis l'étranger et l'Outre-Mer (sauf vers la destination visitée et vers la France métropolitaine).	
• Pour les Clients Forfait Prompto, la levée des restrictions suivantes peut nécessiter une avance sur consommation de 100€ :	
– Les communications vers les n° courts et spéciaux, SMS+ et MMS+.	
• Pour les Clients Forfait Prompto, la levée des restrictions suivantes peut nécessiter une avance sur consommation de 100€ :	
– Les appels depuis la France métropolitaine vers toute autre destination que la France métropolitaine.	

Accessibilité

- En partenariat avec HandiCapZéro, retrouvez :
 - Vos factures en braille et en caractères agrandis,
 - Les informations relatives aux offres de services mobiles et box (en HTML, audio, braille et caractères agrandis selon les services),
 - Des solutions pour faciliter l'utilisation de votre téléphone avec Mobile Speak et Mobile Magnifier (voir p. 46 de «Les Tarifs») :
 - Site internet bouyguetelecom.fr en cliquant sur le logo HandiCapZéro,
 - Au N° vert 0 800 39 39 51 (services et appel gratuits).
- Pour les personnes sourdes et malentendantes : Service Clients accessible en langues des signes et transcription écrite simultanée de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi (hors jours fériés), depuis bouyguetelecom.fr, en cliquant sur le logo Accéo.

(1) Liste des agences CIC et caisses du Crédit Mutuel participantes : Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 - N° ORIAS : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier. Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie, société coopérative anonyme à capital variable, capital initial de 38 112 € - immatriculée sous le n° 556 650 208 RCS Laval - 43, bd Volney 53083 Laval Cedex 9, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place de Budapest CS92459 75436 Paris Cedex 09. Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan - Société Anonyme Coopérative de Crédit à Capital Variable - RCS La Roche-sur-Yon B 307 049 015 - Intermédiaire en opérations d'assurance n° ORIAS 07 027 974, consultable sous www.orias.fr 34 rue Léandre-Merlet, BP 17, 85001 La Roche-sur-Yon - Tél. 02 51 47 53 00. Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe, Société Anonyme coopérative de crédit à capital variable - 4, Place Richebé 59000 Lille - RCS Lille Métropole 320 342 264. CIC Crédit Industriel et Commercial - Société anonyme au capital de 611 858 064 euros - 6 avenue de Provence 75009 Paris - RCS Paris 542 016 381 - N° ORIAS : 07 025 723 · Banque Transatlantique - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 29 371 680 euros - 26 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 Paris RCS Paris 302 695937 - N° ORIAS : 07 025 540 · Banque CIC Nord-Ouest - Société anonyme au capital de 230 000 000 euros - 33 avenue Le Corbusier 59000 Lille - RCS Lille Métropole B 455502 096 - N°ORIAS : 07 008 437 · Banque CIC-Ouest - Société anonyme au capital de 83 780 000 euros - 2 avenue Jean-Claude Bonduelle BP 84001 - 44040 Nantes Cedex 1 - RCS Nantes 855 801 072 - N° ORIAS : 07 008 480 · Banque CIC Est - Société anonyme au capital de 225 000 000 euros - 31 rue Jean Wenger - Valentin 67000 Strasbourg - 754 800 712 RCS Strasbourg - N° ORIAS 07 026 287 · Lyonnaise de Banque - Société anonyme au capital de 260 840 262 euros - 8 rue de la République 69001 Lyon - RCS Lyon 954 507 976 - N°ORIAS : 07 022 698 · Banque CIC Sud-Ouest - Société anonyme au capital de 214 500 000 euros - 20 quai des Chartrons 33000 Bordeaux - RCS Bordeaux 456 204 809 - N° ORIAS : 07 027 272. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier.

Forfait Prompto

Récapitulatif contractuel

Bouygues Telecom Business - Distribution
6 place Abdel Gance, 92 100 Boulogne Billancourt
Téléphone Service Clients : 1064
Le 01/12/2022

Le présent récapitulatif contractuel énonce les principaux éléments de la présente offre de services, comme l'exige le droit de l'UE⁽¹⁾. Il permet de comparer des offres de services. Des informations complètes sur le service figurent dans d'autres documents.

SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

Offre carte SIM seule, disponible dans les agences CIC et caisses de Crédit Mutuel* participantes et sur les sites internet commercialisant cette offre.

Offre réservée aux titulaires d'un compte bancaire Crédit Mutuel Alliance Fédérale ou CIC* (pour les clients Crédit Mutuel Mobile, CIC Mobile et Bouygues Telecom sans conservation du numéro).

Service accessible en France métropolitaine avec équipement compatible et communications (hors numéros courts, spéciaux, SMS+/MMS+) à usage privé entre deux individus. Une consommation du Service en dehors de la France métropolitaine peut être facturée au tarif en vigueur lorsqu'elle excède un usage raisonnable. Pour plus d'informations sur notre politique d'usages raisonnables, consultez nos Conditions Générales de Service (clause 2.3).

Ce forfait contient tous les services mobiles décrits dans « Les Tarifs », rubrique « Service et Options Mobiles ». Vous retrouvez les options éventuellement compatibles dans cette même rubrique.

	Forfait 5 Go	Forfait 50 Go	Forfait 150 Go - compatible 5G
	Depuis la France métropolitaine		
Internet mobile	Internet facturé au-delà de l'enveloppe incluse à 0,05€/Mo en France métropolitaine par palier de 25€	Internet facturé au-delà de l'enveloppe incluse à 0,01€/Mo en France métropolitaine par palier de 10€	
Appels en France	Illimités		
SMS/MMS en France	Illimités		
Appels vers l'International	Appels illimités vers les fixes de 120 destinations ⁽²⁾ et vers les mobiles des États-Unis, Canada, Chine. Appels illimités vers les fixes et mobiles des DOM		
SMS/MMS vers l'International	SMS illimités vers les DOM		
	Depuis l'international		
Internet mobile	Partage des 5 Go de l'enveloppe depuis Europe, DOM.	Dont 20 Go depuis Europe, DOM.	Dont 35 Go depuis Europe, DOM, Suisse, États-Unis, Canada.
Appels depuis Europe, DOM (et Suisse, États-Unis, Canada pour le forfait 150 Go)	Illimités vers France métropolitaine, Europe, DOM.		Illimités vers France métropolitaine, Europe, DOM, Suisse, États-Unis, Canada
SMS/MMS depuis Europe, DOM (et Suisse, États-Unis, Canada pour le forfait 150 Go)	SMS Illimités vers France métropolitaine, Europe, DOM.		SMS Illimités vers France métropolitaine, Europe, DOM, Suisse, États-Unis, Canada
	MMS décomptés de l'enveloppe internet utilisable. Au-delà de l'enveloppe internet, facturation au tarif internet en vigueur.		

(1) Article 102, paragraphe 3, de la directive (UE) 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen (JO L 321 du 17.12.2018, p. 36).

(2) Liste des destinations prévues au 28/02/2022 à la date de publication et susceptibles d'évoluer. Liste mise à jour sur bouyguetelecom.fr.

DÉBITS ET VOIES DE RECOURS

Service accessible uniquement avec équipements compatibles en France métropolitaine et dans la limite des zones de couvertures telles qu'indiquées sur bouyguetelecom.fr, sur les réseaux 2G, 3G+, 4G, 4G+ et 5G selon la compatibilité du forfait choisi.

	2G	3G+	4G	4G+	5G
Débits maximum théoriques descendants	Jusqu'à 236 Kbit/s	Jusqu'à 7,2 Mbit/s, 14,4 Mbit/s, 21 Mbit/s ou 42 Mbit/s selon les zones couvertes.	Jusqu'à 300 Mbit/s ou 49 Mbit/s selon les zones couvertes.	Jusqu'à 900 Mbit/s ou 300 Mbit/s selon les zones couvertes et l'agrégation des bandes de fréquences.	<p>Selon les bandes de fréquences agrégées :</p> <ul style="list-style-type: none"> avec la bande de fréquences 3,5 GHz : jusqu'à 1,5 Gbit/s dans la première version de la 5G. avec la bande de fréquences 2,1GHz : jusqu'à 890Mbit/s dans la première version de la 5G.
Débits maximum théoriques montants	Jusqu'à 118 Kbit/s	Jusqu'à 0,4 Mbit/s ou 5,7 Mbit/s selon les zones couvertes.	Jusqu'à 75 Mbit/s ou 18 Mbit/s selon les zones couvertes.	Jusqu'à 150 Mbit/s ou 38 Mbit/s selon les zones couvertes et l'agrégation des bandes de fréquences.	<ul style="list-style-type: none"> avec la bande de fréquences 3,5GHz : jusqu'à 133Mbit/s. avec la bande de fréquences 2,1GHz : jusqu'à 93Mbit/s.

En cas de réclamation, vous pouvez effectuer une demande auprès du Service Clients puis au Service Consommateur Bouygues Telecom Business - Distribution, et enfin au Médiateur des communications électroniques.

PRIX

	Forfait 5 Go	Forfait 50 Go	Forfait 150 Go - compatible 5G
Prix	11,99€	17,99€	22,99€

• Carte SIM : 10€

Les tarifs des communications hors forfaits sont mis à disposition dans le Guide des Tarifs en vigueur.

DURÉE, RENOUELEMENT ET RÉSILIATION

Contrat à durée indéterminée sans engagement de durée.

CARACTÉRISTIQUES À L'ATTENTION DES UTILISATEURS FINAUX HANDICAPÉS

- En partenariat avec HandiCapZero, retrouvez :
 - vos factures en braille et en caractères agrandis,
 - les informations relatives aux offres de services mobiles et box (en HTML, audio, braille et caractères agrandis selon les services),
 - des solutions pour faciliter l'utilisation de votre téléphone avec Mobile Speak et Mobile Magnifier (voir « Les Tarifs ») :
 - site internet bouyguetelecom.fr en cliquant sur le logo HandiCapZero,
 - au N° vert 0 800 39 39 51 (services et appel gratuits).
- Pour les personnes sourdes et malentendantes : Service Clients accessible en langues des signes et transcription écrite simultanée de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi (hors jours fériés), depuis bouyguetelecom.fr, en cliquant sur le logo Acceo.

AUTRES INFORMATIONS UTILES

- Service Clients accessible depuis l'Espace Client sur bouyguetelecom.fr, rubrique « Mon compte », ou depuis le 1064 de 8h à 20h du lundi au samedi (sauf jours fériés) :
- Depuis un mobile pour les clients détenant un forfait Prompto : attente gratuite puis mise en relation avec un conseiller décomptée du forfait ou du crédit de communication,
 - Depuis un poste fixe ou depuis une ligne mobile d'un autre opérateur : prix d'un appel local selon le tarif de l'opérateur, y compris le temps d'attente.
- Certains actes peuvent être payants. Voir détail dans « les Tarifs ».

*Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 - N° ORIAS : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie, société coopérative anonyme à capital variable, capital initial de 38 112 € - immatriculée sous le n° 556 650 208 RCS Laval - 43, bd Volney 53083 Laval Cedex 9, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place de Budapest CS92459 75436 Paris Cedex 09.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel Océan - Société Anonyme Coopérative de Crédit à Capital Variable - RCS La Roche-sur-Yon B 307 049 015 - Intermédiaire en opérations d'assurance n° ORIAS 07 027 974, consultable sous www.oriass.fr 34 rue Léandre-Merlet, BP 17, 85001 La Roche-sur-Yon - Tél. 02 51 47 53 00.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel Nord Europe, Société Anonyme coopérative de crédit à capital variable - 4, Place Richebé 59000 Lille - RCS Lille Métropole 320 342 264.

CIC Crédit Industriel et Commercial - Société anonyme au capital de 611 858 064 euros - 6 avenue de Provence 75009 Paris - RCS Paris 542 016 381 - N° ORIAS : 07 025 723 - Banque Transatlantique - Société anonyme à directeur et conseil de surveillance au capital de 29 371 680 euros - 26 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 Paris RCS Paris 302 695 937 - N° ORIAS : 07 025 540 - Banque CIC Nord-Ouest - Société anonyme au capital de 230 000 000 euros - 33 avenue Le Corbusier 59000 Lille - RCS Lille Métropole B 455502 096 - N° ORIAS : 07 008 437 - Banque CIC-Ouest - Société anonyme au capital de 83 780 000 euros - 2 avenue Jean-Claude Bonduelle BP 84001 - 44040 Nantes Cedex 1 - RCS Nantes 855 801 072 - N° ORIAS : 07 008 480 - Banque CIC Est - Société anonyme au capital de 225 000 000 euros - 31 rue Jean Wenger - Valentin 67000 Strasbourg - 754 800 712 RCS Strasbourg - N° ORIAS 07 026 287 - Lyonnaise de Banque - Société anonyme au capital de 260 840 262 euros - 8 rue de la République 69001 Lyon - RCS Lyon 954 507 976 - N° ORIAS : 07 022 698 - Banque CIC Sud-Ouest - Société anonyme au capital de 214 500 000 euros - 20 quai des Chartrons 33000 Bordeaux - RCS Bordeaux 456 204 809 - N° ORIAS : 07 027 272. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier.

Principes généraux, modalités de décompte et de tarification des services

COMMUNICATIONS EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

Appels au Service Clients

Le serveur vocal et le temps d'attente de la mise en relation avec un Conseiller de Clientèle sont gratuits.

Vous appelez...		Vous êtes...		Clients Forfaits Prompto	
Depuis un mobile Bouygues Telecom Business- Distribution	Numéro à contacter	1064			
	Tarif	Décompté du Forfait ou facturé comme une communication métropolitaine			
Depuis un poste fixe ou un mobile d'un autre opérateur	Numéro à contacter	1064			
	Tarif	Prix d'un appel local selon le tarif de l'opérateur, y compris le temps d'attente.			

Heures creuses : samedi, dimanche et jours fériés et de 19h à 8h du lundi au vendredi ;

Heures pleines : de 8h à 19h, du lundi au vendredi.

Votre appel est susceptible d'être enregistré et écouté à des fins de qualité de service.

Pour les personnes sourdes et malentendantes : Service Clients accessible en langue des signes et transcription écrite simultanée de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi (hors jours fériés), depuis bouyguetelecom.fr, en cliquant sur le logo ACCEO.

Tarification des appels métropolitains et vers les numéros courts et spéciaux

Numéros	Clients Forfaits Prompto
N°s mobiles tous opérateurs commençant par 06 ou 07	Décompté du Forfait selon l'offre choisie, au prix d'une communication métropolitaine : 0,50€/min
N°s fixes tous opérateurs N°s commençant par 01 à 05, 0870 à 0879 et 09	
N° d'urgence : - Numéro d'urgence paneuropéen : 112 - Urgence médicale (Samu) : 15 - Police-secours : 17 - Pompiers : 18 - Samu social : 115 - Samu-Urgences : 113 - Enfance maltraitée : 119 - Urgence - sociale : enfant disparus : 116 - Numéro d'urgence pour personnes déficientes auditives : 114 - Urgence aéronautique - CCS : 191 - Urgence maritime (CROSS) : 196 - Urgences pour les plans alertes attentats : 197	GRATUIT
Information offres box : 670 ou 3106	GRATUIT
Répondeur box : 661	GRATUIT
Information tarifs depuis l'étranger (hors Union Européenne/ DOM) : +33 660 623 623	Prix d'une communication vers la France Métropolitaine depuis le pays d'appel
Filtrage et renvoi d'appels : 610	GRATUIT
Information tarifs depuis l'Union Européenne/DOM : 623	GRATUIT
Pour connaître votre numéro et activer votre ligne : 654	
Répondeur mobile : 660 ou n° long +336 60 66 00 01	

Numéros	Clients Forfaits Prompto
Relevé identité opérateur (RIO) : mobile ou fixe : 3179 fixe : 0800943943	GRATUIT
Suivi Conso (et rechargement pour Carte Prépayée) : Forfait : 680, Carte Prépayée : 630 ou 0981 660 630	Décompté du Forfait au prix d'une communication métropolitaine
N°s spéciaux : N°s verts commençant par 0981 660 N°s en 0800, 0801, 0803, 0805	GRATUIT
N° en 0806 à 0809	Décompté du Forfait, selon l'offre choisie, au prix d'une communication métropolitaine
N° en 30XX, 31XX	GRATUIT
N°s en 08 XX XX XX autres que 0800 à 0809	Décompté du Forfait, selon l'offre choisie, au prix d'une communication métropolitaine + Tarification de l'éditeur de service
N°s en 3XXX autres que 30XX et 31XX	
N°s en 10XX (hors Services Clients 1034, 1064, 1068)	
Annuaire : N°s en 118 XXX	
Assistance opérateurs : N°s de Services Clients des autres opérateurs	
Renvoi d'appel : appel renvoyé	
Vers un n° Bouygues Telecom ou un fixe en France métropolitaine	Décompté du Forfait au prix d'une communication métropolitaine
Vers un autre n° métropolitain (hors n°s courts et spéciaux)	Facturé hors forfait au prix d'une communication métropolitaine
Vos appels vidéo en 3G : Vers tous les opérateurs en France métropolitaine	Décompté ou facturé au prix d'une communication nationale
Vos appels et appels vidéo en 4G (en France métropolitaine avec équipement compatible VoLTE acheté sur bouyguetelecom.fr, dans les boutiques du réseau Club Bouygues Telecom et par téléphone) Uniquement entre deux Clients Bouygues Telecom Business Distribution éligibles au service, en France métropolitaine et ayant fait la mise à jour de leur système d'exploitation	Illimité sur les Forfaits 24h/24 ou décompté pour les Forfaits 2h (0,50€/min au-delà). Pour un usage en vidéo, également décompté de l'enveloppe internet.
Appels et SMS en WiFi (en France métropolitaine, avec équipement compatible) Voir liste sur bouyguetelecom.fr	Usages décomptés respectivement des appels et SMS inclus dans l'offre.
Radiomessagerie	Décompté ou facturé hors forfait au prix d'une communication métropolitaine (appels décomptés par palier de 30 secondes au-delà de la 1 ^{ère} minute indivisible). Forfaits : les appels depuis votre mobile vers les n°s spéciaux en 06 dédiés aux radiomessageries et/ou internet sont tarifés comme un n° spécial.
Communications satellitaires	6,10€/min

SPAM

En cas de réception d'un SPAM vocal (appel téléphonique indésirable qui vous incite généralement à rappeler un numéro spécial), alertez-nous en envoyant depuis votre mobile, gratuitement, un message SMS au 33700 intitulé : spamvocal, suivi du numéro spécial en question.

En cas de réception d'un SPAM SMS (message électronique non sollicité), alertez-nous en transférant depuis votre mobile, gratuitement, votre message par SMS au 33700. Un second SMS vous sera envoyé, vous demandant de préciser le numéro ayant émis le SPAM.

Plus d'infos sur le site 33700.fr ou sur votre espace client.

SMS+/MMS+/118 XXX par SMS

Clients Forfaits Prompto : la surtaxe des SMS+ et des MMS+ et le tarif de l'éditeur de Service pour les 118XXX sont facturés hors forfait ou décomptés du crédit de communication.

	SMS+/MMS+ Services à l'acte, prix maximum
3 XXXX	décomptés du crédit de communication
4 XXXX	0,05€
5 XXXX	0,20€
6 XXXX	0,50€
7 XXXX	0,99€
8 XXXX	4,50€

118 XXX par SMS : tarif de l'annuaire

Ces prix ne tiennent pas compte du coût d'envoi d'un SMS ou d'un MMS selon votre offre. Si vous avez choisi un Forfait en version bloquée, vous ne pouvez pas faire de SMS+, MMS+ et 118 XXX par SMS.

Services fournis par des éditeurs tiers. Prix susceptibles d'évoluer.

MMS, Internet mobile et TV sur Smartphone

Services accessibles en France métropolitaine avec l'ensemble des couvertures réseaux en 3G, 3G+, 4G, 4G+ et 5G selon la compatibilité du forfait choisi et seulement avec un terminal compatible. Le débit indiqué est le débit maximum théorique en réception.

Certains mobiles comportent des fonctionnalités (de type GPS...) dont l'utilisation est décomptée selon la tarification internet choisie.

Internet : navigation sur tous les sites, e-mails, usage VoIP, partage de connexion internet, newsgroup et peer-to-peer.

- Internet mobile décompté par Ko (1 024Ko = 1Mo).
- MMS : 600 Ko maximum par envoi.

TV (via B.tv) : la TV est accessible avec un Forfait Prompto avec téléchargement de l'application. Accès sous couverture 3G+ ou supérieure.

Newsgroup = groupe de discussion. **Peer to peer** = pair à pair, mode d'utilisation d'un réseau dans lequel chaque utilisateur peut mettre des ressources de son ordinateur à la disposition des autres.

Clients Forfaits Prompto : la souscription aux services est limitée à 50 souscriptions en cours.

FACTURATION DE L'INTERNET MOBILE AU-DELÀ DE L'ENVELOPPE INCLUSE

Au-delà de l'enveloppe internet incluse, vous pouvez :

- Continuer par défaut à utiliser internet sans réduction de débit et être facturé :
 - Pour les Forfaits Prompto 5 Go et moins : Internet facturé au-delà de l'enveloppe incluse à 0,05€/Mo en France métropolitaine par palier de 25€,
 - Pour les autres Forfaits Prompto (y compris séries spéciales) : Internet facturé au-delà de l'enveloppe incluse à 0,01€/Mo en France métropolitaine par palier de 25€.
- Activer l'option débit réduit pour optimiser l'accès de tous et passer en débits réduits à 128Kb/s maximum, TV et B.tv compris et à 12Kb/s pour la VoIP :
 - Pour les Forfaits Prompto à partir de 20 Go (y compris séries spéciales) uniquement. Option débit réduit disponible sans surcoût au-delà de l'enveloppe internet incluse. Option activable ou désactivable à tout moment, gratuitement et de façon immédiate sur Votre espace client Bouygues Telecom Business - Distribution, en agence ou par téléphone ;
 - Pour les Forfaits Prompto 5 Go et moins : utiliser l'option de blocage (plus d'informations p.28 de « Les Tarifs »).

ÉMISSION DE MMS

	Depuis France métropolitaine vers France métropolitaine ou depuis Europe/DOM vers France/Europe/DOM	Depuis France métropolitaine vers l'étranger/DOM ou depuis Europe/DOM vers le reste du monde ou depuis le reste du monde
Emission de MMS	Inclus	1,10€ / MMS / destinataire

Depuis l'étranger et les DOM, en plus du prix de l'émission du MMS, le transfert de données est décompté de l'enveloppe internet ou facturé au tarif internet en vigueur dans le pays d'émission.

L'envoi de MMS vers une adresse e-mail est facturé comme un MMS vers la France métropolitaine.

RÉCEPTION DE MMS À L'ÉTRANGER ET LES DOM

La réception de données est décomptée de l'enveloppe internet ou facturée au tarif internet en vigueur dans le pays de réception.

Le transfert ou la réception de données correspondent au poids du MMS. L'unité de référence est le Ko.

La facturation est faite selon le tarif de la destination dans laquelle vous vous trouvez et selon l'offre détenue. Voir p. 20 à 25 de «Les Tarifs».

E-MAILS

Envoi/réception d'e-mails avec messagerie compatible, supportant les protocoles POP, IMAP et SMTP (réservé à un usage privé entre deux individus) et dans la limite de 30 Mo par e-mail. Liste des mobiles, messageries et paramètres compatibles sur bouyguetelecom.fr.

Clients Forfaits Prompto : envoi/réception d'e-mails, décompté de votre crédit de communication ou de votre tarification internet.

Paieement sur facture et Internet+

Selon votre offre, vous pouvez disposer d'une solution sécurisée d'achat en ligne de services fournis par des tiers. Ces achats à l'acte ou d'abonnement sont ensuite reportés directement sur votre facture. Prix des services au tarif indiqué lors de votre commande sur le site de l'éditeur.

COMMUNICATIONS VERS ET DEPUIS L'OUTRE-MER

Définition de l'Outre-Mer :

DOM : Guadeloupe (et son archipel La Désirade, les Saintes, Marie Galante), Guyane française, La Réunion, Martinique, Mayotte + les COM suivants : Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint Pierre-et-Miquelon.

COM : Nouvelle Calédonie, Polynésie Française, Wallis-et-Futuna.

COMMUNICATIONS DEPUIS LA FRANCE MÉTROPOLITAINE VERS L'OUTRE-MER

Remarque : Forfait avec option de blocage : pas de communication vers l'Outre-Mer.

Généralités pour les Clients Forfaits Prompto (hors option de blocage active) :

- Les appels sont décomptés de votre Forfait à la seconde dès la 1^{ère} seconde.
- Les SMS sont illimités.

Tarification

Vous êtes...	Clients Forfaits Prompto
Appels vers les fixes d'Outre-Mer*	Pour les forfaits 130 Go et moins : décompté du forfait à 0,228€/min. Pour les forfaits 200Go et plus : inclus dans l'offre de téléphonie fixe illimitée.
Appels vers les mobiles d'Outre-Mer*	Pour les forfaits 130 Go et moins : décompté du forfait à 0,228€/min. Pour les forfaits 200Go et plus : inclus dans l'offre de téléphonie mobile illimitée.
SMS/envoi/destinataire	Illimités

*Nouvelle Calédonie, Polynésie Française, Wallis-et-Futuna ne bénéficient pas de la même tarification et les appels sont décomptés par palier de 30 secondes au delà de la 1^{ère} minute indivisible. Voir le tableau page 28 de «Les Tarifs».

COMMUNICATIONS DEPUIS L'OUTRE-MER

Remarque : Forfait avec option de blocage active : pas de communication depuis l'Outre-Mer.

Sous réserve de disposer des services d'accès depuis l'étranger. Les communications émises et reçues depuis l'Outre-Mer sont facturées dans un délai maximum de 3 mois.

APPELS

- Appels émis : décomptés à la seconde après le 1^{er} palier de 30 secondes (hors n^{os} spéciaux).
- Appels reçus : décomptés à la seconde dès la 1^{ère} seconde, vous prenez en charge l'acheminement de l'appel de votre correspondant de la France métropolitaine vers le territoire d'Outre-Mer visité. L'appelant est facturé au prix habituel d'un appel vers un numéro Bouygues Telecom Business - Distribution.

Les communications vers des numéros spéciaux depuis l'Outre-Mer sont facturées au tarif de l'opérateur Outre-Mer majoré de 15%.

SMS

- SMS envoyés : facturés hors forfait ou décomptés du crédit de communication/du Forfait selon l'offre choisie.
- SMS reçus : gratuits.

MMS, INTERNET, E-MAILS ET TV

- Le service TV est indisponible depuis l'Outre-Mer.
- La réception et l'envoi des MMS vers les numéros de France métropolitaine et des DOM, l'émission et la réception des e-mails et l'internet mobile (TV, streaming et options détaillées p.26 «Les Tarifs») sont facturés hors forfait, ou décomptés de votre enveloppe internet mobile selon l'offre choisie.
- L'envoi d'un MMS vers un correspondant hors France métropolitaine/Europe/DOM entraîne un surcoût de 1,10€/envoi/destinataire.
- L'envoi de MMS vers des adresses e-mails est facturé comme les MMS vers la France métropolitaine.
- Internet mobile décompté par Ko (1 024Ko = 1Mo).
- MMS : 600 Ko maximum par envoi.

FACTURATION DE L'INTERNET MOBILE AU-DELÀ DE L'ENVELOPPE INCLUSE

L'internet mobile en 5G dépend de l'accord de roaming en vigueur avec nos opérateurs partenaires selon le déploiement du réseau 5G de cet opérateur partenaire ainsi que de la compatibilité du Forfait choisi et du terminal utilisé avec le réseau 5G.

Au-delà de l'enveloppe internet incluse, vous pouvez :

- Continuer par défaut à utiliser internet sans réduction de débit et être facturé :
 - Forfaits Prompto :
 - internet facturé 0,01€/Mo dans la limite de 25€ (puis déblocable par palier de 25€)
- Activer l'option débit réduit pour optimiser l'accès de tous et passer en débits réduits (y compris pour TV et B.tv) à 32Kb/s maximum, et à 12Kb/s pour la VoIP :
 - Pour les Forfaits Prompto à partir de 20 Go (y compris séries spéciales) uniquement. Option débit réduit disponible sans surcoût au-delà de l'enveloppe internet incluse. Option activable ou désactivable à tout moment, gratuitement et de façon immédiate sur votre Espace Client, en boutiques ou par téléphone ;
 - Pour les Forfaits 5Go et moins : utiliser l'option de blocage (plus d'informations p.28 de « Les Tarifs »).

BLOCAGE PAR DÉFAUT DES COMMUNICATIONS MMS/INTERNET MOBILE HORS FORFAIT (PAR CYCLE DE FACTURATION) :

- Depuis la Guadeloupe, la Guyane française, la Réunion, la Martinique, Mayotte, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon :
 - Forfait Prompto 5Go ou moins : blocage à 25€ de consommations cumulées en France métropolitaine, en Europe et dans les DOM. Vous pouvez lever ce blocage par palier de 25€ dans la limite de 300€ par SMS ou sur votre Espace Client.
 - Forfait Prompto 20Go ou plus : blocage à 10€ de consommations cumulées en France métropolitaine, en Europe et dans les DOM. Vous pouvez lever ce blocage par palier de 10€ dans la limite de 300€ par SMS ou sur votre Espace Client.
- Depuis la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française et Wallis-et-Futuna : blocage à 60€ de consommations cumulées en dehors de la France métropolitaine, de l'Europe et des DOM. Vous pouvez lever ce blocage par palier de 60€ dans la limite de 300€ par SMS ou sur votre Espace Client.

Vous pouvez modifier ce blocage en souscrivant l'option Consommation Internet Élevée (voir page 28 «Les Tarifs»).

RÉCEPTION AUTOMATIQUE DE 2 SMS D'INFORMATION

- 1^{er} SMS d'information, lorsque vos consommations atteignent 80% du seuil.
- 2nd SMS de «blocage», lorsque le seuil est atteint. Ce SMS vous informe que les communications internet mobile et MMS sont bloquées. La coupure peut intervenir lors des téléchargements.

Vous pouvez à tout moment, en France métropolitaine ou en Outre-Mer, activer, suspendre, désactiver ou réactiver (de manière temporaire ou définitive) les services suivants : SMS d'alertes et blocage des communications MMS/internet mobile depuis l'Outre-Mer.

AUTRES SERVICES DISPONIBLES EN OUTRE-MER

Clients Forfait Prompto : Répondeur, Services Clients, rechargement et consultation du solde, activation ou modification du renvoi ou du filtrage d'appels et Service Accès depuis l'étranger Plus, au prix d'un appel depuis l'Outre-Mer vers la France métropolitaine.

Tarifs Forfait Prompto (hors option de blocage activée)

Liste des destinations	Réception d'appels (prix/min)	Appels vers (prix/min)		SMS	Internet (+MMS) (prix/Mo)	
		la France métropolitaine, l'Europe, les DOM et la destination visitée	toutes les autres destinations		Pour les Forfaits 5Go et -	Pour les Forfaits 20Go et +
	Forfaits Prompto	Forfaits Prompto	Forfaits Prompto	Forfaits Prompto		
Guadeloupe (et son archipel La Désirade, les Saintes, Marie Galante)			1,99€		0,05€	0,0030€
Guyane française			1,99€		0,05€	0,0030€
La Réunion			1,99€		0,05€	0,0030€
Martinique			1,99€		0,05€	0,0030€
Mayotte			1,99€		0,05€	0,0030€
Nouvelle-Calédonie	1,95€	3,90€	3,90€	0,65€	10,24€	
Polynésie française	1,95€	3,90€	3,90€	0,65€	10,24€	
Wallis-et-Futuna	1,95€	3,90€	3,90€	0,65€	10,24€	
Saint-Barthélemy			1,99€		0,05€	0,0030€
Saint-Martin			1,99€		0,05€	0,0030€
Saint-Pierre-et-Miquelon			1,99€		0,05€	0,0030€

COMMUNICATIONS VERS ET DEPUIS L'ÉTRANGER (HORS OPTION DE BLOPAGE)

Vers l'étranger : les appels sont disponibles vers tous les pays du monde.

Depuis l'étranger : les appels sont disponibles pour les destinations précisées dans ce guide.

Bouygues Telecom se réserve le droit de suspendre certaines destinations pour des raisons techniques ou de sécurité.

Pour les Clients Forfait Prompto : en région frontalière de la France métropolitaine, votre terminal est susceptible de se connecter en itinérance de manière involontaire sur le réseau d'un opérateur étranger. Les SMS et services internet Mobile sont facturés hors forfait au tarif en vigueur selon la zone d'appartenance de l'opérateur étranger. Ils ne sont pas inclus dans les options internet ou SMS illimités. Les appels et les SMS peuvent selon les Forfaits et options choisis être inclus dans les Forfaits ou être facturés hors forfait au tarif en vigueur selon la zone d'appartenance de l'opérateur étranger. Vérifiez les tarifs applicables et le cas échéant désactivez les « données à l'étranger » pour éviter les mauvaises surprises sur facture.

COMMUNICATIONS VERS L'ÉTRANGER

Remarque : Forfait avec option de blocage : pas de communication vers l'étranger.

APPELS

- **Forfait Prompto (hors option de blocage) :** décomptés par palier de 30 secondes au-delà de la 1^{ère} minute indivisible. Facturés en hors forfait pour les Forfaits et décomptés du crédit de communications sur Carte Prépayée. Hors numéros spéciaux facturés selon les tarifs de l'éditeur.

SMS

Facturés hors forfait ou décomptés du crédit de communication. Disponible avec les Clients des opérateurs mobiles français ou étrangers partenaires. Liste sur bouyguestelecom.fr.

MMS

L'envoi d'un MMS vers un correspondant hors France métropolitaine entraîne un surcoût de 1,10€/envoi/destinataire. Vers des adresses e-mails : facturé comme les MMS vers la France métropolitaine.

TARIFS DES COMMUNICATIONS VERS L'ÉTRANGER (HORS NUMÉROS SPÉCIAUX)

Avertissement : les cartes téléphoniques à code, qui permettent de passer des communications vers la France ou l'étranger en composant un numéro spécial, sont soumises à une tarification particulière. Nous vous invitons à vous reporter aux conditions tarifaires du fournisseur lorsque vous appelez depuis votre mobile.

Destination appelée	APPELS (€/MIN)	SMS (€/SMS/DESTINATAIRE)
	Forfaits Prompto	Forfaits Prompto
Açores (les)	0,228*	0,072
Afghanistan	1,99	0,40
Afrique du Sud	1,99*	0,40
Aland (Iles)	0,228*	0,072
Alaska	0,81*	0,40
Albanie	1,40	0,40
Algérie	1,00	0,40
Allemagne	0,228*	0,072
Andorre	0,228*	0,072
Angleterre	0,228*	0,072
Angola	1,99	0,40
Anguilla	1,99	0,40
Antigua et Barbuda	1,99	0,40
Antilles Néerlandaises	1,99	0,40
Arabie Saoudite	1,99	0,40
Argentine	1,99*	0,40
Arménie	1,99	0,40
Aruba	1,99*	0,40
Ascension	1,40	0,40
Australie	1,99*	0,40
Autriche	0,228*	0,072
Azerbaïdjan	1,99	0,40
Bahamas	1,99*	0,40
Bahreïn	1,99*	0,40
Baléares (Les)	0,228*	0,072
Bangladesh	1,99*	0,40
Barbade	1,99	0,40
Belgique	0,228*	0,072
Belize	1,99*	0,40
Bénin	1,99	0,40
Bermudes	1,99*	0,40
Bhoutan	1,99	0,40
Biélorussie	1,99	0,40
Bolivie	1,99	0,40
Bonaire	1,40	0,40
Bosnie Herzégovine	1,40	0,40
Botswana	1,99	0,40
Bésil	1,99*	0,40
Brunei	1,99*	0,40
Bulgarie	0,228*	0,072
Burkina Faso	1,99	0,40
Burundi	1,99	0,40
Caïmans (Iles)	1,99*	0,40
Cambodge	1,99	0,40
Cameroun	1,99	0,40
Canada	0,81	0,40
Canaries (Les)	0,228*	0,072
Cap Vert	1,99	0,40
Chili	1,99*	0,40
Chine	1,99*	0,40

Destination appelée	APPELS (€/MIN)	SMS (€/SMS/DESTINATAIRE)
	Forfaits Prompto	Forfaits Prompto
Christmas (Iles)	1,99*	0,40
Chypre	0,228*	0,072
Chypre du Nord	0,81	0,40
Coco (Iles)	1,99*	0,40
Colombie	1,99*	0,40
Comores	1,99	0,40
Congo	1,99	0,40
Corfou	0,228*	0,072
Costa Rica	1,99*	0,40
Côte d'Ivoire	1,99	0,40
Crète	0,228*	0,072
Croatie	0,228*	0,072
Cuba	1,99	0,40
Curaçao	1,40	0,40
Cyclades (Les)	0,228*	0,072
Danemark	0,228*	0,072
Djibouti	1,99	0,40
Dominique	1,99	0,40
Écosse	0,228*	0,072
Égypte	1,99	0,40
Émirats Arabes Unis	1,99	0,40
Équateur	1,99	0,40
Érythrée	1,40	0,40
Espagne	0,228*	0,072
Estonie	0,228*	0,072
États-Unis	0,81*	0,40
Éthiopie	1,99	0,40
Falkland (Iles Malouines)	1,40	0,40
Féroé (Iles)	0,228*	0,072
Fidji (Iles)	1,99	0,40
Finlande	0,228*	0,072
France métrop.	0,50	-
Gabon	1,99	0,40
Galapagos	1,99	0,40
Gambie	1,99	0,40
Géorgie	1,99	0,40
Ghana	1,99	0,40
Gibraltar	0,228*	0,072
Grèce	0,228*	0,072
Grenade	1,99*	0,40
Groënland	1,40	0,40
Guam	1,99*	0,40
Guatemala	1,99	0,40
Guernesey	0,228*	0,072
Guinée	1,99	0,40
Guinée Bissau	1,99	0,40
Guinée Équatoriale	1,99	0,40
Guyana	1,99	0,40
Haiti	1,99	0,40
Hawaï	0,81*	0,40
Honduras	1,99	0,40
Hong Kong	1,99*	0,40
Hongrie	0,228*	0,072

principes 14

Destination appelée	APPELS (€/MIN)	SMS (€/SMS/DESTINATAIRE)
	Forfaits Prompto	Forfaits Prompto
Iles Vierges Américaines	1,40*	0,40
Iles Vierges Britanniques	1,99	0,40
Inde	1,99*	0,40
Indonésie	1,99*	0,40
Irak	1,99	0,40
Iran	1,99	0,40
Irlande	0,228*	0,072
Irlande du Nord	0,228*	0,072
Islande	0,228*	0,072
Israël	1,99*	0,40
Italie	0,228*	0,072
Jamaïque	1,99	0,40
Japon	1,99*	0,40
Jersey	0,228*	0,072
Jordanie	1,99*	0,40
Karabagh	1,99	0,40
Kazakhstan	1,99	0,40
Kenya	1,99	0,40
Kirghizistan	1,99	0,40
Kiribati	1,40	0,40
Kish (Ile de)	1,99	0,40
Kosovo	1,40	0,40
Koweït	1,99	0,40
Laos	1,99	0,40
Les Palaos	1,40	0,40
Lesotho	1,99	0,40
Lettonie	0,228	0,072
Liban	1,99	0,40
Libéria	1,99	0,40
Libye	1,99	0,40
Liechtenstein	0,228*	0,072
Lituanie	0,228*	0,072
Luxembourg	0,228*	0,072
Macao	1,99*	0,40
Macédoine	1,40*	0,40
Madagascar	1,99	0,40
Madère	0,228*	0,072
Malaisie	1,99*	0,40
Malawi	1,99	0,40
Maldives	1,99	0,40
Mali	1,99	0,40
Malte	0,228*	0,072
Man (Ile de)	0,228*	0,072
Mariannes du Nord (Iles)	1,99*	0,40
Maroc****	0,81*	0,40
Marshall (Iles)	1,40	0,40
Maurice (Ile)	1,99	0,40
Mauritanie	1,99	0,40
Mexique	1,99	0,40
Micronésie	1,40	0,40
Moldavie	1,40	0,40

**** sauf pour les appels vers les fixes commençant par les n°212526, 212527, 212533, 212534, 212540, 212546, 212547, 212550, 212553 facturés 0,60€/min depuis les forfaits Prompto.

Destination appelée	APPELS (€/MIN)	SMS (€/SMS/DESTINATAIRE)
	Forfaits Prompto	Forfaits Prompto
Monaco	0,50	-
Mongolie	1,99*	0,40
Monténégro	1,40	0,40
Montserrat	1,40	0,40
Mozambique	1,99	0,40
Myanmar (Birmanie)	1,99	0,40
Namibie	1,99	0,40
Nauru	1,40	0,40
Népal	1,99	0,40
Nicaragua	1,99	0,40
Niger	1,99	0,40
Nigeria	1,99	0,40
Niue	1,40	0,40
Norfolk (Iles)	1,99	0,40
Norvège	0,228*	0,072
Nouvelle Calédonie	1,99	0,40
Nouvelle Zélande	1,99*	0,40
Oman	1,99	0,40
Ouganda	1,99	0,40
Ouzbékistan	1,99	0,40
Pakistan	1,99	0,40
Palestine	1,99	0,40
Panama	1,99*	0,40
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1,99	0,40
Pâques (Ile de)	1,99*	0,40
Paraguay	1,99*	0,40
Pays de Galles	0,228*	0,072
Pays-Bas	0,228*	0,072
Pérou	1,99*	0,40
Philippines	1,99	0,40
Pitcairn (Iles)	1,99*	0,40
Pologne	0,228*	0,072
Polynésie française	1,99	0,40
Porto Rico	1,40*	0,40
Portugal	0,228*	0,072
Qatar	1,99	0,40
République Centrafricaine	1,99	0,40
République de Corée du Sud	1,99*	0,40
République Démocratique du Congo	1,99	0,40
République Dominicaine	1,99	0,40
République Populaire Démocratique de Corée du Nord	1,99	0,40
République Tchèque	0,228*	0,072
Rhodes	0,228*	0,072
Rodrigues (Iles)	1,99	0,40
Roumanie	0,228*	0,072
Royaume-Uni	0,228*	0,072
Russie	1,99*	0,40

principes 16

Destination appelée	APPELS (€/MIN)	SMS (€/SMS/DESTINATAIRE)
	Forfaits Prompto	Forfaits Prompto
Rwanda	1,99	0,40
Saba	1,40	0,40
Saint Eustache	1,40	0,40
Saint Kitts et Nevis	1,99	0,40
Saint Vincent et les Grenadines	1,99	0,40
Sainte-Lucie	1,99	0,40
Sainte-Hélène (Ile)	1,40	0,40
Saint-Marin	0,228*	0,072
Saint-Martin (néerlandais)	1,40	0,40
Saipan	1,99*	0,40
Salomon (Iles)	1,40	0,40
Salvador	1,99	0,40
Samoa Américaines	1,40*	0,40
Samoa Occidentales	1,40	0,40
Sao-Tomé-et-Príncipe	1,40	0,40
Sardaigne	0,228*	0,072
Sénégal	1,99	0,40
Serbie	1,40	0,40
Seychelles	1,99	0,40
Sicile	0,228*	0,072
Sierra Leone	1,99	0,40
Singapour	1,99*	0,40
Slovaquie	0,228*	0,072
Slovénie	0,228*	0,072
Somalie	1,40	0,40
Soudan	1,99	0,40
Soudan du Sud	1,40	0,40
Sri Lanka	1,99	0,40
Suède	0,228*	0,072
Suisse	0,47*	0,30
Suriname	1,99	0,40
Swaziland	1,99	0,40
Syrie	1,99	0,40
Tadjikistan	1,99	0,40
Taiwan	1,99*	0,40
Tanzanie	1,99	0,40
Tasmanie	1,99*	0,40
Tchad	1,99	0,40
Thaïlande	1,99*	0,40
Timor	1,40	0,40
Tinian	1,99*	0,40
Togo	1,99	0,40
Tokelau	1,99	0,40
Tonga (Le)	1,40	0,40
Trinité-et-Tobago	1,99*	0,40
Tristan da Cunha	1,40	0,40
Tunisie	1,00	0,40
Turkménistan	1,99	0,40
Turks and Caicos (Iles)	1,99	0,40
Turquie	0,81	0,40
Tuvalu	1,40	0,40

Destination appelée	APPELS (€/MIN)	SMS (€/SMS/DESTINATAIRE)
	Forfaits Prompto	Forfaits Prompto
Ukraine	1,40	0,40
Uruguay	1,99	0,40
Vanuatu	1,99	0,40
Vatican	0,228*	0,072
Venezuela	1,99*	0,40
Vietnam	1,99	0,40
Wallis-et-Futuna	1,99	0,40
Wight (Ile de)	0,228*	0,072
Yémen	1,99	0,40
Zambie	1,99	0,40
Zanzibar	1,99	0,40
Zimbabwe	1,99	0,40

COMMUNICATIONS DEPUIS L'ÉTRANGER

Remarque : Forfait avec option de blocage activée : pas de communication depuis l'étranger.

Clients Forfait Prompto : les communications émises et reçues depuis l'étranger sont facturées dans un délai maximum de 3 mois.

Monaco : mêmes tarifs et usages que depuis la France métropolitaine.

APPELS ET SMS

Europe : Açores (Les), Åland (Iles), Allemagne, Andorre, Angleterre, Autriche, Baléares (Les), Belgique, Bulgarie, Canaries (Les), Chypre, Corfou, Crète, Croatie, Cyclades (Les), Danemark, Ecosse, Espagne, Estonie, Féroé (Iles), Finlande, Gibraltar, Grèce, Guernesey, Hongrie, Irlande, Irlande du Nord, Islande, Italie, Jersey, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madère, Malte, Man (Ile de), Norvège, Pays-Bas, Pays de Galles, Pologne, Portugal, République Tchèque, Rhodes (Île), Roumanie, Saint-Marin, Sardaigne, Sicile, Slovaquie, Slovénie, Suède, Vatican, Wight (île de).

• Appels émis :

- Depuis l'Europe vers la France métropolitaine/DOM/Europe : appels émis décomptés à la seconde après le 1^{er} palier de 30 secondes (hors numéros spéciaux), appels reçus décomptés à la seconde dès la 1^{ère} seconde,
- Depuis l'Europe, les DOM et la Suisse vers l'étranger (hors Europe) et depuis toutes les autres destinations : appels décomptés par paliers de 30 secondes au-delà de la 1^{ère} minute indivisible (hors numéros spéciaux).

• **Les appels reçus** à l'étranger sont payants, vous prenez en charge l'acheminement de l'appel de votre correspondant de la France métropolitaine vers le pays visité. L'appelant est facturé au prix habituel d'un appel vers un numéro Bouygues Telecom Business - Distribution.

• **SMS envoyés :** facturés hors forfait ou décomptés du crédit de communication et non inclus dans les options SMS/MMS, ni dans les SMS/MMS inclus ou illimités des offres concernées. Vous pouvez en échanger avec les Clients des opérateurs de France métropolitaine depuis toutes les destinations où les appels sont accessibles. Liste disponible sur bouyguetelecom.fr.

• **SMS reçus :** gratuits

Forfait Prompto (hors option de blocage) : SMS illimités, appels décomptés de votre enveloppe voix valable en France métropolitaine et MMS décomptés de votre enveloppe internet incluse depuis l'Europe et les DOM vers la France métropolitaine, l'Europe et les DOM.

Les communications satellitaires depuis l'étranger sont facturées au tarif de l'opérateur étranger pour les appels satellitaires majoré de 15%.

Les communications vers des numéros spéciaux depuis l'étranger sont facturées au tarif de l'opérateur étranger majoré de 15%.

MMS, INTERNET, E-MAILS ET TV

L'internet mobile en 5G depuis l'étranger dépend de l'accord de roaming en vigueur avec nos opérateurs partenaires selon le déploiement du réseau 5G de cet opérateur partenaire ainsi que de la compatibilité du forfait choisi et du terminal utilisé avec le réseau 5G.

• Internet mobile décompté par Ko (1 024Ko = 1Mo).

• MMS : 600 Ko maximum par envoi.

FACTURATION DE L'INTERNET MOBILE AU-DELÀ DE L'ENVELOPPE INCLUSE

Depuis la zone A (Europe), au-delà de l'enveloppe internet incluse, vous pouvez :

- Continuer par défaut à utiliser internet sans réduction de débit et être facturé :
 - Pour le Forfait Prompto :
 - internet facturé 0,01€/Mo dans la limite de 25€ (puis déblocable par palier de 25€)
- Activer l'option débit réduit pour optimiser l'accès de tous et passer en débits réduits (y compris pour TV et B.tv) à 32Kb/s maximum, et à 12Kb/s pour la VoIP :
 - Pour le Forfait Prompto à partir de 20 Go (y compris séries spéciales) uniquement. Option débit réduit disponible sans surcoût au-delà de l'enveloppe internet incluse. Option activable ou désactivable à tout moment, gratuitement et de façon immédiate sur votre Espace Client, en boutiques ou par téléphone ;
 - Depuis la zone A (Europe) et les autres zones (B, C, D, E,F) et uniquement pour le Forfait Prompto 5Go et moins : utiliser l'option de blocage (plus d'informations p.28 de « Les Tarifs »).

Les usages internet dépendent du zoning suivant :

Zone A : Açores (Les), Åland (île), Allemagne, Andorre, Angleterre, Autriche, Baléares (Les), Belgique, Bulgarie, Canaries (Les), Chypre, Corfou, Crète, Croatie, Cyclades (Les), Danemark, Ecosse, Espagne, Estonie, Féroé (île), Finlande, Gibraltar, Grèce, Guernesey, Hongrie, Irlande, Irlande du Nord, Islande, Italie, Jersey, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madère, Malte, Man (Ile de), Norvège, Pays-Bas, Pays de Galles, Pologne, Portugal, République Tchèque, Rhodes (île), Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Sardaigne, Sicile, Slovaquie, Slovénie, Suède, Vatican, Wight (île de).

Zone B : Alaska, Canada, Cuba, États-Unis, Hawaï.

Zone C : Afrique du Sud, Australie, Brésil, Cameroun, Chine, Christmas (îles), Coco (îles), Corée du nord, Corée du sud, Costa Rica, Equateur, Ghana, Honduras, Hong-Kong, Indonésie, Israël, Japon, Mexique, Nicaragua, Nouvelle-Zélande, Palestine, Panama, Paraguay, Pérou, Serbie, Sierra Leone, Tasmanie, Tchad, Thaïlande, Tokelau, Turquie, Ukraine, Uruguay, Porto Rico.

Zone D : Afghanistan, Albanie, Algérie, Angola, Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Antilles Néerlandaises (Bonaire, Curaçao, Saba, Saint Eustache), Arabie Saoudite, Argentine, Arménie, Aruba, Ascension, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belize, Bénin, Bermudes, Bhoutan, Biélorussie, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brunei, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cap-Vert, Chili, Colombie, Comores, Congo (République du), Côte d'Ivoire, Djibouti, Dominique, Egypte, Emirats Arabes Unis, Erythrée, Ethiopie, Falkland (îles Malouines), Fidji, Gabon, Gambie, Géorgie, Grenade, Groenland, Guam, Guatemala, Guinée, Guinée Equatoriale, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Ile Maurice, Iles Caïmans, Cook (îles), Iles Turques-Et-Caiques, Iles Vierges Américaines, Iles Vierges Britanniques, Inde, Irak, Iran, Jamaïque, Jordanie, Karabagh, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Kiribati, Kish (île de), Kosovo, Koweït, Laos, Lesotho, Les Palaos, Liban, Liberia, Libye, Macédoine, Macao, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Mariannes du Nord (îles), Maroc, Marshall (îles), Mauritanie, Micronésie, Moldavie, Mongolie, Monténégro, Montserrat, Mozambique, Myanmar (Birmanie), Namibie, Nauru, Népal, Niger, Nigeria, Niue, Nouvelle-Calédonie, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pâques (île de), Philippines, Polynésie Française, Qatar, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, République Dominicaine, Réseaux satellitaires et maritimes, Rodrigues (îles), Russie, Rwanda, Sainte-Lucie, Sainte-Hélène (île), Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Martin (néerlandais), Saint-Vincent-et-Grenadines, Saïpan, Salomon (îles), Salvador, Samoa Américaines, Samoa Occidentales, Sao-Tomé-et-principe, Sénégal, Seychelles, Singapour, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Soudan du Sud, Suriname, Swaziland, Syrie, Tadjikistan, Taïwan, Tanzanie, Timor, Timor, Tinian, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tristan da Cunha, Turkménistan, Tuvalu, Vanuatu, Venezuela, Vietnam, Wallis-et-Futuna, Yémen, Zambie, Zanzibar, Zimbabwe.

Zone E : Tunisie.

Zone F : Suisse.

• Le service TV est indisponible depuis l'étranger.

• L'émission et la réception des e-mails et l'internet mobile sont facturés hors forfait, ou décomptés de votre offre selon l'offre choisie.

• MMS voir tableau page 8 de «Les Tarifs».

BLOPAGE PAR DÉFAUT DES COMMUNICATIONS INTERNET MOBILE/MMS HORS FORFAIT DEPUIS L'ÉTRANGER (PAR CYCLE DE FACTURATION) :

- Depuis les destinations d'Europe (Zone A):
 - Forfait Prompto 10 Go ou moins : blocage à 25€ de consommations cumulées en France métropolitaine, en Europe et dans les DOM. Vous pouvez lever ce blocage par palier de 25€ dans la limite de 300€ par SMS ou sur votre Espace Client.
 - Forfait Prompto 20 Go ou plus : blocage à 25€ de consommations cumulées en France métropolitaine, en Europe et dans les DOM. Vous pouvez lever ce blocage par palier de 25€ dans la limite de 300€ par SMS ou sur votre Espace Client.
- Depuis toute autre destination : blocage à 60€ de consommations cumulées en dehors de la France métropolitaine, de l'Europe et des DOM. Vous pouvez lever ce blocage par palier de 60€ dans la limite de 300€ par SMS ou sur votre Espace Client.

Vous pouvez modifier ce blocage en souscrivant l'option Consommation Internet Élevée (voir page 28 de «Les Tarifs»).

RÉCEPTION AUTOMATIQUE DE 2 SMS D'INFORMATION

- 1^{er} SMS d'information, lorsque vos consommations atteignent 80% du seuil.
- 2nd SMS de « blocage », lorsque le seuil est atteint. Ce SMS vous informe que les communications internet et MMS sont bloquées. La coupure peut intervenir lors des téléchargements.

Depuis votre Espace Client, vous pouvez à tout moment activer, suspendre, désactiver ou réactiver (de manière temporaire ou définitive) les services suivants : SMS d'alertes et blocage des communications e-mails, internet mobile et MMS depuis l'étranger.

Vous pouvez suivre l'état de vos consommations sur votre Espace Client sur notre site bouyguestelecom.fr, rubrique « Mon Compte ».

TARIFICATION DES COMMUNICATIONS DEPUIS L'ÉTRANGER ET L'OUTRE-MER

Destination visitée	Forfaits Prompto			SMS (€/message/ destinataire)	MMS (hors usage Internet mobile) (€/MMS/destinataire) 1 MMS = 600Ko environ	Internet mobile + envoi/réception de MMS (€/Mo)	
	Appels reçus (€/min)	Appels émis (€/min)				Forfaits Prompto	Forfaits Prompto
		Vers le pays visité/ France*/UE	Vers les autres pays	Forfaits (inclus vers France métropolitaine)	Forfaits 5 Go et -		Forfaits 20 Go et +
Açores (les)	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030
Afghanistan	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Afrique du Sud	1,45	2,90	2,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Aland (Iles)	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030
Alaska	0,75	1,55	2,20	0,65	1,10	0,54	0,54
Albanie	1,45	2,90	2,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Algérie	0,75	1,55	2,20	0,65	1,10	10,24	10,24
Allemagne	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030
Andorre	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030
Angleterre	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030
Angola	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Anguilla	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Antigua et Barbuda	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Antilles Néerlandaises	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Arabie Saoudite	1,45	2,90	2,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Argentine	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Arménie	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Aruba	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Ascension	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Australie	1,45	2,90	2,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Autriche	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030
Azerbaïdjan	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Bahamas	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Bahreïn	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Baléares (Les)	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030
Bangladesh	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Barbade	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Belgique	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030
Belize	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Bénin	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Bermudes	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Bhoutan	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Biélorussie	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Bolivie	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Bonaire	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Bosnie Herzégovine	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Botswana	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Brésil	1,45	2,90	2,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Brunei	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Bulgarie	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030
Burkina Faso	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Burundi	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Caimans (Iles)	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Cambodge	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Cameroun	1,45	2,90	2,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Canada	0,75	1,55	2,20	0,65	1,10	0,54	0,54

*France métropolitaine + DOM. (1) usages décomptés du forfait national.

Destination visitée	Forfaits Prompto			SMS (€/message/ destinataire)	MMS (hors usage internet mobile) (€/MMS/destinataire) 1 MMS = 600Ko environ	Internet mobile + envoi/réception de MMS (€/Mo)		
	Appels reçus (€/min)	Appels émis (€/min)				Forfaits Prompto	Forfaits Prompto	
		Vers le pays visité/ France*/UE	Vers les autres pays				Forfaits (inclus vers France métropolitaine)	Forfaits 5 Go et -
Canaries (Les)	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030	
Cap Vert	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Chili	1,45	2,90	2,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Chine	1,45	2,90	2,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Christmas (Iles)	1,45	2,90	2,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Chypre	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030	
Chypre du Nord	0,75	1,55	2,20	0,65	1,10	10,24	10,24	
Coco (Iles)	1,45	2,90	2,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Colombie	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Comores	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Congo	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Cook (Iles)	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Corfou	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030	
Costa Rica	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Côte d'Ivoire	1,45	2,90	2,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Crète	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030	
Croatie	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030	
Cuba	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	0,54	0,54	
Curaçao	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Cyclades (Les)	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030	
Danemark	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030	
Djibouti	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Dominique	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Écosse	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030	
Égypte	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Émirats Arabes Unis	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Équateur	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Érythrée	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Espagne	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030	
Estonie	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030	
États-Unis	0,75	1,55	2,20	0,65	1,10	0,54	0,54	
Éthiopie	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Falkland (Iles Malouines)	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Féroé (Iles)	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030	
Fidji (Iles)	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Finlande	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030	
Gabon	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Galapagos	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Gambie	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Géorgie	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Ghana	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Gibraltar	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030	
Grèce	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030	
Grenade	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Groënland	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Guam	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Guatemala	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	

*France métropolitaine + DOM. (1) usages décomptés du forfait national.

Destination visitée	Forfaits Prompto			SMS (€/message/ destinataire)	MMS (hors usage internet mobile) (€/MMS/destinataire) 1 MMS = 600Ko environ	Internet mobile + envoi/réception de MMS (€/Mo)	
	Appels reçus (€/min)	Appels émis (€/min)				Forfaits Prompto	Forfaits Prompto
		Vers le pays visité/ France*/UE	Vers les autres pays	Forfaits (inclus vers France métropolitaine)	Forfaits 5 Go et -		Forfaits 20 Go et +
Guernesey	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030
Guinée	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Guinée Bissau	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Guinée Équatoriale	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Guyana	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Haiti	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Hawaï	0,75	1,55	2,20	0,65	1,10	0,54	0,54
Honduras	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Hong Kong	1,45	2,90	2,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Hongrie	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030
Iles Vierges Américaines	1,45	2,90	2,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Iles Vierges Britanniques	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Inde	1,45	2,90	2,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Indonésie	1,45	2,90	2,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Irak	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Iran	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Irlande	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030
Irlande du Nord	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030
Islande	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030
Israël	1,45	2,90	2,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Italie	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030
Jamaïque	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Japon	1,45	2,90	2,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Jersey	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030
Jordanie	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Karabagh	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Kazakhstan	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Kenya	1,45	2,90	2,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Kirghizistan	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Kiribati	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Kish (Ile de)	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Kosovo	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Koweït	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Laos	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Lesotho	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Les Palaos	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Lettonie	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030
Liban	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Libéria	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Libye	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Liechtenstein	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030
Lituanie	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030
Luxembourg	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030
Macao	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Macédoine	1,45	2,90	2,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Madagascar	1,45	2,90	2,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Madère	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030

Destination visitée	Forfaits Prompto			SMS (€/message/ destinataire)	MMS (hors usage internet mobile) (€/MMS/destinataire) 1 MMS = 600Ko environ	Internet mobile + envoi/réception de MMS (€/Mo)	
	Appels reçus (€/min)	Appels émis (€/min)				Forfaits Prompto	Forfaits Prompto
		Vers le pays visité/ France*/UE	Vers les autres pays	Forfaits (inclus vers France métropolitaine)	Forfaits 5 Go et -		Forfaits 20 Go et +
Malaisie	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Malawi	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Maldives	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Mali	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Malte	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030
Man (Ile de)	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030
Mariannes du Nord (Iles)	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Maroc	0,75	1,55	2,20	0,65	1,10	10,24	10,24
Marshall (Iles)	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Maurice (Ile)	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Mauritanie	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Mexique	1,45	2,90	2,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Micronésie	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Moldavie	1,45	2,90	2,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Mongolie	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Monténégro	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Montserrat	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Mozambique	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Myanmar (Birmanie)	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Namibie	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Nauru	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Népal	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Nicaragua	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Niger	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Nigeria	1,45	2,90	2,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Niue	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Norfolk (Iles)	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Norvège	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030
Nouvelle Calédonie	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Nouvelle Zélande	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Oman	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Ouganda	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Ouzbékistan	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Pakistan	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Palestine	1,45	2,90	2,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Panama	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Papouasie- Nouvelle- Guinée	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Pâques (Ile de)	1,45	2,90	2,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Paraguay	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Pays-Bas	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030
Pays de Galles	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030
Pérou	1,45	2,90	2,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Pitcairn (Iles)	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Philippines	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Pologne	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030
Polynésie française	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24

*France métropolitaine + DOM. (1) usages décomptés du forfait national.

Destination visitée	Forfaits Prompto			SMS (€/message/ destinataire)	MMS (hors usage internet mobile) (€/MMS/destinataire) 1 MMS = 600Ko environ	Internet mobile + envoi/réception de MMS (€/Mo)	
	Appels reçus (€/min)	Appels émis (€/min)				Forfaits Prompto	Forfaits Prompto
		Vers le pays visité/ France*/UE	Vers les autres pays	Forfaits (inclus vers France métropolitaine)	Forfaits 5 Go et -		Forfaits 20 Go et +
Porto Rico	1,45	2,90	2,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Portugal	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030
Qatar	1,45	2,90	2,90	0,65	1,10	10,24	10,24
République Centrafricaine	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
République de Corée du Sud	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
République Démocratique du Congo	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
République Dominicaine	1,45	2,90	2,90	0,65	1,10	10,24	10,24
République Populaire Démocratique de Corée du Nord	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
République Tchèque	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030
Réseaux satellitaires et maritimes	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Rhodes	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030
Rodrigues (Iles)	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Roumanie	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030
Royaume-Uni	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030
Russie	1,45	2,90	2,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Rwanda	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Saba	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Saint Eustache	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Saint Kitts et Nevis	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Saint-Marin	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030
Saint-Martin (néerlandais)	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Saint Vincent et les Grenadines	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Sainte-Hélène (Ile)	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Sainte Lucie	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Salomon (Iles)	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Salvador	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Samoa Américaines	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Samoa Occidentales	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Sao-Tomé- et-Príncipe	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Sardaigne	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030
Sénégal	1,45	2,90	2,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Serbie	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Seychelles	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Sicile	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030
Sierra Leone	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Singapour	1,45	2,90	2,90	0,65	1,10	10,24	10,24
Slovaquie	- (1)	- (1)	1,99	- (1)	inclus	0,050	0,0030

Destination visitée	Forfaits Prompto			SMS (€/message/ destinataire)	MMS (hors usage internet mobile) (€/MMS/destinataire) 1 MMS = 600Ko environ	Internet mobile + envoi/réception de MMS (€/Mo)		
	Appels reçus (€/min)	Appels émis (€/min)				Forfaits Prompto	Forfaits Prompto	
		Vers le pays visité/ France*/UE	Vers les autres pays				Forfaits 5 Go et -	Forfaits 20 Go et +
Slovénie	- ⁽¹⁾	- ⁽¹⁾	1,99	- ⁽¹⁾	inclus	0,050	0,0030	
Somalie	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Soudan	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Soudan du Sud	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Sri Lanka	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Suède	- ⁽¹⁾	- ⁽¹⁾	1,99	- ⁽¹⁾	inclus	0,050	0,0030	
Suisse	0,05	0,22	1,99	0,06	1,10	0,06	0,06	
Suriname	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Swaziland	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Syrie	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Tadjikistan	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Taiwan	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Tanzanie	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Tasmanie	1,45	2,90	2,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Tchad	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Thaïlande	1,45	2,90	2,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Timor	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Tinian	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Togo	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Tokelau	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Tonga (Le)	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Trinité-et-Tobago	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Tristan da Cunha	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Tunisie	3,95	7,90	7,90	1,55	1,10	16,00	16,00	
Turkménistan	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Turks and Caicos (Iles)	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Turquie	0,75	1,55	2,20	0,65	1,10	10,24	10,24	
Tuvalu	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Ukraine	1,45	2,90	2,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Uruguay	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Vanuatu	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Vatican	- ⁽¹⁾	- ⁽¹⁾	1,99	- ⁽¹⁾	inclus	0,050	0,0030	
Venezuela	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Vietnam	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Wallis-et-Futuna	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Wight (Ile de)	- ⁽¹⁾	- ⁽¹⁾	1,99	- ⁽¹⁾	inclus	0,050	0,0030	
Yémen	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Zambie	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Zanzibar	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	
Zimbabwe	1,95	3,90	3,90	0,65	1,10	10,24	10,24	

Services et options mobiles

Services

	Clients Forfaits
RELEVÉ DE CONSOMMATION À 10 CHIFFRES	
Permet ponctuellement d'obtenir le détail d'une des 11 dernières factures déjà émises, des communications à 10 chiffres passées depuis votre mobile.	10€
DUPLICATA DE FACTURE	
Duplicata de factures déjà produites et envoyées par courrier papier au Client (jusqu'à 12 duplicatas).	7,50€
Duplicata de factures déjà produites et envoyées par courrier électronique (jusqu'à 12 duplicatas).	6€ en boutique et au 1064. Gratuit sur bouyguestelecom.fr
SERVICE ACCÈS DEPUIS L'ÉTRANGER	
Vous pouvez depuis le mobile : • Appeler dans la destination visitée et vers la France métropolitaine et être appelé du monde entier, • Échanger des SMS/MMS et utiliser les services internet Mobile (voir p. 36 à 43 de «Les Tarifs»).	Activation gratuite du service
Vous pouvez depuis le mobile : • Appeler depuis l'étranger vers tous les pays du monde	Activation gratuite du service
SERVICES DE PERSONNALISATION ACCESSIBLE PAR NUMÉROS COURTS*	
665 : Annonce d'accueil du répondeur (service de personnalisation créative du répondeur)	Communication décomptée du Forfait + 1,99€/appel*
2244 : Répondeur	
2141 et 2210 : Surprise vocale	
2142 et 2233 : Sonneries	
2143 et 2255 : Images, fonds d'écran	
2622 : Sonneries, images et fonds d'écran, surprises vocales	
888 : Kiosque des services ou N° d'accès direct (8xx)	Communication décomptée du Forfait + 0,34€/appel
888 : SMS d'information	0,35€/envoi + prix envoi d'un SMS
2222 : SMS de divertissement	
SERVICES PRATIQUES ACCESSIBLES PAR NUMÉROS COURTS	
601 : Taxis	Communication décomptée du Forfait après une 1 ^{ère} min indivisible: 2,50€/appel + 2,50€/min
612 : Annuaire	Communication décomptée du Forfait après une 1 ^{ère} min indivisible : + 2,99€/appel + 2,99€/min
615 : Voyance	Communication décomptée du Forfait + 1,35€/appel + 0,34€/min
639 : Horoscope	Communication décomptée du Forfait + 0,29€ la 1 ^{ère} min indivisible puis 0,142€/palier de 30 secondes indivisibles
811 : Taxi G7	Communication décomptée du Forfait dès la 1 ^{ère} seconde : 0,34€/min
818 et 819 : SNCF	
828 : Tchat	
842 : Crédit Mutuel	

	Clients Forfaits
844 : BNP Paribas	Communication décomptée du Forfait + 0,12€/min
846 : Crédit Lyonnais	Communication décomptée du Forfait dès la 1 ^{ère} seconde : 0,34€/min
847 : HSBC	
848 : Société Générale	
849 : BRED	
852 : Crédit du Nord	
861 : Geny Courses	
863 : Astralia	
864 : Horloge Parlante	
866 : Météo France	

Description des services mobiles inclus

• Présentation du n° de l'appelant

Affichage du numéro de l'appelant sur votre écran (sauf n°s masqués).

• Double appel

Signal sonore vous prévenant d'un nouvel appel alors que vous êtes déjà en communication. Vous pouvez y répondre et reprendre ensuite la première conversation.

• Appel incognito

Masquer votre numéro de façon temporaire en faisant précéder le numéro de votre interlocuteur par #31# ou de façon permanente en souscrivant via le Service Clients.

• SMS de notification des appels sans message sur répondeur

Envoi automatique d'un SMS (consultable 3 jours) en cas d'appel manqué ou lorsque votre téléphone est éteint ou hors zone de couverture, sans message sur le répondeur. Désactivable au 660 (gratuit en France métropolitaine).

• Messagerie vocale visuelle

Consultation des messages vocaux directement sur l'écran de votre Smartphone, en France métropolitaine avec mobiles compatibles (liste disponible sur bouyguestelecom.fr).

• Contrôle parental mobile

Blocage de l'accès aux sites internet pouvant heurter la sensibilité des enfants. Détails sur bouyguestelecom.fr, rubrique « Mon Compte » puis Contrôle Parental.

• Mobile Speak™ et Mobile Magnifier™, solutions pour personnes déficientes visuelles

Vocalisation des fonctionnalités du mobile (Mobile Speak™), agrandissement des caractères et amélioration de la visibilité des éléments affichés à l'écran (Mobile Magnifier™). Renseignement : N° vert 0 800 39 39 51 (services et appel gratuits) ou handicapzero.org. Sous réserve de disposer d'un mobile compatible. 1^{ère} installation du logiciel offerte.

• Service Conférence

Permet de communiquer en simultané avec 2 lignes distinctes (soit un total de 3 participants). Le décompte ou la facturation (notamment en roaming international) de l'appel est alors multiplié par le nombre de lignes appelées simultanément par le Client (x2 pour une conférence à 3).

Options mobiles

OPTION DE BLOCAGE DES NUMÉROS SURTAXÉS & SMS+

Cette option permet le blocage (dans un délai de 24h maximum) :

- des communications vers les numéros surtaxés commençant par 08 et vers les numéros courts,
- des SMS+/MMS+.

Gratuite

Souscription au 1064 ou sur votre Espace client.

OPTION DE BLOCAGE

Cette option permet le blocage (dans un délai de 24h maximum) :

- des communications vers les numéros surtaxés et les numéros courts,
- des SMS+/MMS+,
- de l'internet mobile au-delà de l'enveloppe incluse dans le Forfait (et les options éventuellement souscrites),
- des communications et de l'internet mobile depuis et vers l'étranger et les DOM.
- des paiements sur facture mobile (les achats et abonnements multimédias, les dons par SMS et l'achat de ticket de transport par SMS).

Gratuite
(disponible uniquement
pour les Forfaits 5 Go
et moins)

Souscription au 1064 ou sur votre Espace client.

À noter : Cette option est incompatible avec toute autre option (sauf options internet en France métropolitaine, Contrôle parental premium et Pack Norton Sécurité 360) : elle entraînera la résiliation des autres options incompatibles éventuellement détenues.

Les options blocage et blocage des numéros surtaxés & SMS+ ne bloquent pas les appels vers les numéros :

SAMU : 15, Police : 17, Pompiers : 18, N° d'urgence européen : 112, SAMU Social : 115, Enfance maltraitée : 119, N° d'urgence européen pour les enfants disparus : 116 000, N° d'urgence national pour les personnes déficientes auditives : 114, Information offres box : 670 ou 3106, Rechargement et consultation du solde : 630, Répondeur mobile : 660.

OPTION CONSOMMATION INTERNET ÉLEVÉE

Cette option permet d'augmenter les montants des paliers de blocage par défaut des consommations internet mobile/MMS en hors forfait pour les Forfaits.

Gratuite

Sans l'option, votre dépassement de Forfait internet mobile/MMS est bloqué :

- En France métropolitaine/Europe/DOM, **par palier de 25€ pour le Forfait Prompto 5 Go et moins, ou par palier de 25€ pour le Forfait Prompto 20 Go et plus.**
- En dehors de la France métropolitaine, de l'Europe et des DOM, **par palier de 60€.**

Dans la limite de **300€ cumulés par zone** sur le mois de facturation après le premier palier.

Avec l'option consommation internet élevée, après atteinte du premier palier, votre dépassement de Forfait internet mobile/MMS devient bloqué :

- En France métropolitaine/Europe/DOM, **par palier de 100€.**
- En dehors de la France métropolitaine, de l'Europe et des DOM, **par palier de 500€.**

Dans la limite de **5000€ cumulés par zone** sur le mois de facturation après le premier palier.

Vous pouvez lever le blocage par SMS ou sur votre Espace Client.

Souscription au 1064. Option incompatible avec l'option de blocage.

OPTION ONOFF

Cette option permet au client de bénéficier d'un 2nd numéro de téléphone mobile français. Offre qui inclut 250 minutes d'appels par mois et l'envoi de 250 SMS par mois.

3€ / mois TTC

Lorsque le paramètre de l'application « Répondre en wifi/Data » est activé :

- Les **appels reçus, SMS et MMS en 3G/4G** en France métropolitaine sont décomptés de votre enveloppe internet.
- Les **appels reçus, SMS et MMS en WIFI** en France métropolitaine sont non décomptés.

Si le paramétrage de l'application en Wifi/data est désactivé, les appels seront décomptés de votre forfait de communication et facturés au-delà prix d'un appel local (0,50€/min).

Options et recharges Internet

Accessibles en France métropolitaine selon couverture et avec mobile compatible. Souscription à l'option et activation de la carte SIM depuis l'Espace Client sur bouyguestelecom.fr

Clients Forfaits Prompto :

Option débit réduit	Gratuite
Disponible sans surcoût au-delà de l'enveloppe internet incluse. Option activable ou désactivable à tout moment, gratuitement et de façon immédiate sur votre Espace Client, en boutiques ou par téléphone.	
Option 1 Go pour tous les forfaits (compatible avec option de blocage)	5€/mois
Option 10 Go pour tous les forfaits (compatible avec option de blocage)	10€/mois
Option 30 Go pour tous les forfaits (compatible avec option de blocage)	20€/mois
Option Week-end internet illimité (pour les Forfaits 1 Go et plus, hors offres promotionnelles et séries limitées)	8€/mois 1 ^{er} mois offert
Internet en France métropolitaine depuis votre mobile (hors option multi-SIM) non décompté de l'enveloppe internet les week-ends (du samedi 0h01 au dimanche 23h59, heure métropolitaine).	
Recharge 1 Go pour les Forfaits 20 Go et plus, valable 1 mois	5€
Recharge 8 Go pour les Forfaits 20 Go et plus, valable 1 mois	10€
Recharge 25 Go pour les Forfaits 20 Go et plus, valable 1 mois	20€
Option multi-SIM internet (3G/4G) pour les Forfaits 20 Go et plus	2€/mois
Permet de partager l'enveloppe internet de votre Forfait mobile avec un 2 ^e équipement grâce à une 2 ^e carte SIM 3G/4G. Celle-ci a son propre numéro de téléphone. Usage réservé à internet, en France métropolitaine uniquement.	

Souscription à l'option et activation de la carte SIM depuis l'Espace Client sur bouyguestelecom.fr

Options appels

OPTION WELCOME SOUND	2€/mois
Permet de personnaliser la tonalité d'attente que vos proches entendent avant que vous ne décrochiez. Compatible avec tous les mobiles. En plus de l'abonnement, des tonalités payantes sont téléchargeables. Service fourni par Universal Music Online.	

	Forfait Prompto (info/démonstration gratuite au 650)
Achat de tonalité ⁽¹⁾ vocale sur le mobile au 664	appel décompté du Forfait + 1,99€/appel ⁽²⁾
Achat de tonalité vocale sur bouyguestelecom.fr	2€/tonalité

(1) L'utilisation d'une tonalité nécessite de conserver son abonnement. (2) Appels décomptés dès la 1^{ère} seconde.

Options étranger

VERS L'ÉTRANGER

• Algérie

5h d'appels/mois vers tous les fixes d'Algérie (compatibles avec le Forfait Prompto 20 Go et plus)	15€/mois
10h d'appels/mois vers tous les fixes d'Algérie (compatibles avec le Forfait Prompto 20 Go et plus)	30€/mois

• Europe/Dom/États-Unis/Canada/Chine

1h d'appels par mois vers tous les fixes et mobiles d'Europe, des DOM, des États-Unis, du Canada et de la Chine	6€/mois
Appels illimités vers tous les fixes et mobiles d'Europe, des DOM, des États-Unis, du Canada et de la Chine	15€/mois

Liste des destinations prévues au 07/11/2022 à la date de publication et susceptibles d'évoluer. Liste mise à jour sur bouyguetelecom.fr

Açores (Les), Aland (Iles), Alaska, Allemagne, Andorre, Angleterre, Autriche, Bahamas, Baléares (Les), Belgique, Bermudes, Bulgarie, Canada, Canaries (Iles), Chine (hors Hong Kong et Macao), Chypre, Corfou, Crète, Croatie, Cyclades (Les), Danemark, Désirade(La), Ecosse, Espagne, Estonie, États-Unis, Féroé (Iles), Finlande, Gibraltar, Grèce, Guadeloupe, Guernesey, Guyane Française, Hawaï, Hongrie, Irlande, Irlande du Nord, Islande, Italie, Jersey, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madère, Malte, Man (Ile de), Marie-Galante, Martinique, Mayotte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pays de Galles, Pologne, Portugal, République Tchèque, Réunion (Ile de la), Rhodes (Ile), Roumanie, Saintes (Les), Saint Barthélemy, Saint-Marin, Saint Martin (FR), Saint-Pierre-et-Miquelon, Sardaigne, Sicile, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Vatican, Wight (Ile de).

Appels depuis la France métropolitaine (hors n° courts et spéciaux) décomptés à la seconde après la 1^{ère} minute indivisible. Incompatible avec l'option Maîtrise Appels/24h. Pour l'option 1h, au-delà d'1h par mois, les appels sont facturés au tarif en vigueur et les minutes de communication non consommées ne sont pas reportables le mois suivant.

Les illimités sont à usage privé entre 2 individus. Sont interdits : la cession des appels depuis et vers boîtiers radio.

• Maghreb/Afrique

1h d'appels depuis la France métropolitaine vers les fixes et mobiles du Maghreb et d'Afrique + 50 SMS*	20€/mois
---	----------

Liste des destinations prévues au 07/11/2022 à la date de publication et susceptibles d'évoluer. Liste mise à jour sur bouyguetelecom.fr

*Ascension, Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Comores (hors Mayotte), Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Erythrée, Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Kenya, Lesotho, Libéria, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Maurice (île), Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sao-Tomé-et-principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Soudan, Soudan du sud, Somalie, Sainte-Hélène (île), Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Tristan da Cunha, Tunisie, Zambie, Zimbabwe.

• Turquie

4h d'appels depuis la France vers les fixes et mobiles de Turquie	20€/mois
---	----------

• 120 destinations

Appels illimités vers les fixes de 120 destinations	6€/mois
---	---------

Liste des destinations prévues au 07/11/2022 à la date de publication et susceptibles d'évoluer. Liste mise à jour sur bouyguetelecom.fr.

Açores (Les), Afrique du Sud, Alaska, Allemagne, Andorre, Angleterre, Argentine, Aruba, Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Baléares (Les), Bangladesh, Belgique, Belize, Bermudes, Brésil, Brunei, Bulgarie, Canada, Canaries (Les), Chili, Chine, Chypre, Colombie, Corée du Sud, Corfou, Costa Rica, Crète, Croatie, Cyclades (Les), Danemark, Ecosse, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, Gibraltar, Grèce, Grenade, Guadeloupe (et son archipel La Désirade, les Saintes, Marie Galante), Guam, Guernesey, Guyane française, Hawaï, Hong Kong, Hongrie, Îles Aland, Îles Caimans, Christmas (Îles), Îles Cocos, Îles Féroé, Île de Man, Îles de Pâques, Île de Wight, Îles Mariannes du nord, Îles Pitcairn, Île Rhodes, Îles vierges américaines, Inde, Indonésie, Irlande, Irlande du Nord, Islande, Israël, Italie, Japon, Jersey, Jordanie, La Réunion, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macao, Macédoine, Madère, Malaisie, Malte, Maroc (sauf les n° commençant par 212526, 212527, 212533, 212534, 212540, 212546, 212547, 212550, 212553), Martinique, Mayotte, Mongolie, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays de Galles, Pays-Bas, Panama, Paraguay, Pérou, Pologne, Porto-Rico, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Russie, Saint-Barthélemy, Saint-Marin, Saint Martin, Saint Pierre et Miquelon, Saipan, Samoa Américaines, Sardaigne, Sicile, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Taïwan, Tasmanie, Thaïlande, Tinian, Trinité-et-Tobago, Vatican, Venezuela.

DEPUIS L'ÉTRANGER

• Option Voyage

Appels émis et reçus et SMS (hors n° courts, spéciaux, SMS+). Appels décomptés à la seconde dès la 1^{ère} seconde.

Clients Forfaits Prompto (hors option de blocage activée)

Depuis l'Europe et les DOM ⁽¹⁾	Option + 100 Mo (compatible avec les Forfaits 5 Go et moins)	100 Mo à utiliser depuis l'Europe et les DOM ⁽²⁾	4€/mois
---	---	--	---------

Offres automatiquement résiliées le jour de l'émission de la deuxième facture du Client après souscription.

La souscription de ces options enclenche la levée automatique des restrictions à l'étranger faites à la demande du Client.

Souscription au 630 ou dans l'Espace Client sur bouyguetelecom.fr.

Depuis la Suisse	Option appels & SMS illimités + 2 Go (Compatibles avec les Forfaits 20 Go et plus, hors offres promotionnelles et séries limitées).	Appels et SMS émis et reçus depuis la Suisse vers la France métropolitaine, l'Europe/DOM et la Suisse. 2 Go d'internet mobile à utiliser depuis la Suisse ⁽²⁾ .	35€/mois
------------------	--	---	----------

Souscription au 630 ou dans l'Espace Client sur bouyguetelecom.fr.

Depuis un des pays compatibles ⁽³⁾	Pass internet voyage 5 Go	5 Go à utiliser depuis le pays concerné ⁽³⁾	30€, à consommer dans les 2 mois et valable 15 jours à compter de la 1 ^{ère} utilisation
---	---------------------------	--	---

Souscription du Pass internet voyage 5 Go accessible depuis l'Espace Client à la page des tarifs à l'international, par SMS (coût d'un SMS depuis la destination visitée) ou au 630.

(1) Zone Europe/DOM : Açores (Les), Aland (Iles), Allemagne, Andorre, Angleterre, Autriche, Baléares (Les), Belgique, Bulgarie, Canaries (Les), Chypre, Corfou, Crète, Croatie, Cyclades (Les), Danemark, Ecosse, Espagne, Estonie, Féroé (Iles), Finlande, Gibraltar, Grèce, Guadeloupe, Guernesey, Guyane française, Hongrie, Irlande, Irlande du Nord, Islande, Italie, Jersey, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madère, Malte, Man (Ile de), Martinique, Mayotte, Norvège, Pays-Bas, Pays de Galles, Pologne, Portugal, République tchèque, Réunion (Ile de la), Rhodes (Ile), Roumanie, Saint-Barthélemy, Saint-Marin, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Sardaigne, Sicile, Slovaquie, Slovénie, Suède, Vatican, Wight (Ile de).

(2) A la fin de votre option, facturation en hors forfait au tarif en vigueur.

(3) Recharge à consommer parmi les pays suivants, au choix : Afrique du Sud, Algérie, Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Antilles néerlandaises, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Bahreïn, Barbade, Bénin, Bermudes, Biélorussie, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chine Taïwan, Colombie, Congo, Congo (République démocratique), Corée du Sud, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Dominique, Égypte, Émirats arabes unis, Équateur, États-Unis, Gabon, Géorgie, Ghana, Grenade, Groenland, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Hong Kong, Îles Caimans, Îles Turques-et-Caïques, Îles Vierges britanniques, Inde, Indonésie, Israël (dont Palestine), Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Kosovo, Koweït, Libéria, Macao, Madagascar, Malaisie, Malawi, Mali, Maroc, Maurice, Mexique, Moldavie, Monténégro, Montserrat, Nicaragua, Niger, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Panama, Paraguay, Pérou, Philippines, Porto Rico, Qatar, République dominicaine, République centrafricaine, Russie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Salvador, Sénégal, Serbie, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Sri Lanka, Tanzanie, Tchad, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay, Viêt Nam, Zambie. À la fin du pass, facturation en hors forfait au tarif en vigueur (voir p. 36 à 43 de « Les Tarifs »). Liste des destinations prévues au 07/11/2022 à la date de publication et susceptibles d'évoluer.

TV

Tarifcation hors coût d'accès au portail TV et de changement de chaîne.

	TV
Forfait Prompto	Décompté de votre enveloppe internet

Tarifcation des services de paiement sur facture

Internet + Mobile <ul style="list-style-type: none">• Services de contenus à l'acte• Services avec souscription	De 0 à 20€ par transaction De 0 à 3€ par semaine par service ou de 0 à 10€ par mois par service
Autre paiement sur facture mobile	Services à l'acte, abonnement mensuel ou hebdomadaire selon tarification de l'éditeur du service.

Autres options et frais annexes

Offres mobiles

	Clients Forfait Prompto
Changement de numéro mobile • avec numéro aléatoire	18€
• avec numéro personnalisé ⁽¹⁾	25€
Délivrance du code PUK ⁽²⁾	7,50€
Alerte SMS ⁽³⁾	GRATUIT
Suspension temporaire de la ligne (de 1 à 6 mois)	7€/mois
Remise en service pour la reconnexion au réseau en cas d'interruption ou de suspension de la ligne du fait du Client	7,50€
Délivrance du code de déverrouillage des équipements	GRATUIT
Remplacement de la carte SIM / carte eSIM	20€
Archivage messages vocaux via appel au 660 ⁽⁴⁾	GRATUIT
Frais pour rejet de prélèvement	10€
Frais de traitement pour règlement de votre facture par carte bancaire	7,50€ au 1064 - gratuit sur bouyguestelecom.fr.
Frais de traitement pour résiliation option mobile au Service Clients	7,50€ au 1064 et en boutique - gratuit sur bouyguestelecom.fr
Frais de traitement pour changement de mode de paiement ou d'IBAN (RIB) ⁽⁵⁾	7,50€ au 1064 et en boutique - gratuit sur bouyguestelecom.fr
Frais de traitement pour renouvellement du téléphone mobile	10€ au 1064 et en boutique - gratuit sur bouyguestelecom.fr
Frais de traitement de la demande de résiliation Ces frais sont appliqués pour une demande de résiliation qui ne fait pas suite à une portabilité sortante du numéro.	7,50€
Frais de location au-delà de la période de prêt : • Téléphone Essentiel (basique) • Smartphone standard • Smartphone premium • Smartphone iPhone • Smartphone iPhone Premium	16€/mois 16€/mois 25€/mois 25€/mois 30€/mois
Frais en cas de non restitution, dégradation, non dégéolocalisation ou compte bloqué du smartphone de prêt : • Téléphone Essentiel (basique) • Smartphone standard • Smartphone premium • Smartphone iPhone • Smartphone iPhone Premium • Le chargeur • Le câble USB	192€ 192€ 300€ 300€ 360€ 30€ 10€

(1) Personnalisation des 4 derniers chiffres sous réserve de disponibilité. (2) Dans la limite de 9 essais erronés de code PUK : au-delà, blocage définitif de la carte SIM. (3) SMS d'information adressé dans la journée. (4) Archivage pendant 12 mois. (5) Validation du nouvel IBAN après contrôle et au plus tard après le premier prélèvement réalisé avec succès.

Conditions générales de service pour les consommateurs au 1^{er} décembre 2022

Bouygues Telecom Business – Distribution (BTBD) - SAS au capital de 175.715 euros, RCS NANTERRE 421 713 892, 6 place Abel Gance 92100 BOULOGNE BILLANCOURT - est un opérateur de communications électroniques (MVNO) qui utilise le réseau de télécommunications d'un opérateur de réseau. Nous vous présentons, dans ces Conditions Générales de Services (CGS), les conditions dans lesquelles nous commercialisons nos offres de Services. BTBD s'appuyant sur les moyens techniques de Bouygues Telecom, certaines communications concernant votre Service pourront vous être transmises par ce dernier.

Nos offres sont réservées principalement, à des fins privées, aux consommateurs et aux non-professionnels. Concernant, les personnes morales qui souhaiteraient en bénéficier pour les besoins de leur activité professionnelle, vous trouverez à l'**Article 9. Conditions particulières à destination des professionnels**, les dispositions dérogatoires.

Nous vous invitons à lire votre Contrat qui est constitué des CGS (avec leur Annexe Pratique), du récapitulatif contractuel, du formulaire ou de la confirmation de souscription, et de la brochure tarifaire (les « Tarifs »). Les termes soulignés dans le texte sont ceux expliqués dans l'Annexe Pratique.

1. A savoir

1.1 Les radiofréquences

Aucune preuve scientifique ne permet de démontrer aujourd'hui que l'utilisation des téléphones mobiles présente un risque pour la santé mais des interrogations subsistent sur d'éventuels effets à long terme. Le CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer) a classé comme « peut-être cancérigènes pour l'homme » les champs électromagnétiques radiofréquences (groupe 2B). Les autorités sanitaires recommandent de limiter l'exposition aux champs électromagnétiques émis par les téléphones mobiles et proposent des précautions aisées à mettre en œuvre.

C'est pourquoi, nous vous conseillons de vous reporter à l'Annexe Pratique où vous trouverez l'ensemble des **Précautions** d'usage et de sécurité à respecter.

En particulier, en utilisant un kit oreillette pendant vos appels téléphoniques, vous éloignez le mobile de votre corps et réduisez ainsi votre exposition aux champs électromagnétiques. Vous devez également respecter les conditions d'usage fixées par le fabricant dans la notice de votre téléphone qui peut vous indiquer une distance à maintenir entre votre corps et le mobile en communication. L'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail (ANSES) recommande notamment pour les enfants et les adultes utilisateurs intensifs de recourir aux terminaux mobiles affichant les DAS les plus faibles. Elle recommande également un usage modéré et encadré des technologies de communication sans-fil par les enfants. Nous vous invitons également à suivre l'état de la recherche scientifique sur les sites suivants : Portail de l'Organisation Mondiale de la Santé : www.who.int/peh-emf/fr – Portail de la Commission européenne : <http://ec.europa.eu/health> - Portail d'information du Gouvernement : www.radiofréquences.gouv.fr

2. Les caractéristiques de votre Service

2.1 Les Services que nous vous fournissons

Dans la zone couverte du réseau mobile, nous vous proposons un Service donnant accès, avec une Carte SIM ou Carte eSIM et un matériel compatible, à une offre permettant d'émettre et de recevoir des communications et/ou d'accéder à Internet.

Votre Service vous permet également d'accéder à des services fournis par des éditeurs tiers, qui le sont sous leur responsabilité.

Pour bénéficier de votre Service, vous devez disposer d'un matériel compatible avec votre offre.

Des **Mesures de gestion de trafic** (priorisation des communications ou réduction des Débits, en cas de congestion d'un Service) sont mises en œuvre afin de faciliter la transmission des données. Ces mesures peuvent avoir pour effet d'allonger provisoirement la durée de téléchargement de contenus.

Par ailleurs, afin d'élargir l'accès à la téléphonie mobile au plus grand nombre, les opérateurs de réseau ont décidé de se réunir afin de permettre à chacun de bénéficier d'un service voix et internet mobile dans certaines zones jusqu'alors dépourvues de couverture mobile, dites zones blanches.

Des évolutions techniques ou des opérations de maintenance susceptibles d'améliorer la qualité de votre Service peuvent survenir et entraîner une interruption temporaire. Sauf cas d'urgence, nous vous communiquerons les informations relatives à ces opérations. Dans le cadre de notre politique de sécurité, nous appliquons les mesures de sécurité nécessaires à la prévention des incidents, des menaces ou des situations de vulnérabilité et mettons en œuvre les moyens nous permettant de réagir à un incident pour limiter l'indisponibilité de votre Service et l'impact sur vos données.

Pour votre Service, les communications qualifiées d'illimitées ne sont autorisées qu'entre deux consommateurs ou non-professionnels et à des fins privées. En

fonction de l'offre souscrite, les seuils indiqués peuvent être revus à la hausse selon les conditions définies dans « les Tarifs ». Concernant l'internet mobile, le débit peut être réduit au-delà d'un seuil indiqué dans chacune de nos offres.

Nous mettons à votre disposition dans votre Espace Client des suivis de consommations adaptés à votre offre. Vous trouverez également dans « Les Tarifs » l'ensemble des informations sur :

- Les numéros et services soumis à des conditions particulières ;
- Les services adaptés aux personnes handicapées.

2.2 Nos engagements pour votre Service

Pour votre service : mise en service dans un délai de 8 jours suivant la réception de votre dossier complet comprenant les Pièces Justificatives. En cas de dépassement de ce délai, vous bénéficiez, sauf faute de votre part, sur demande écrite, d'un dédommagement correspondant au nombre de jours où votre Service n'a pas été fourni. Il prend la forme d'un avoir pour le Service.

En cas d'interruption totale de votre Service, nous le rétablissons dans un délai de 2 semaines maximum. Sans faute de votre part, vous pouvez bénéficier sur demande écrite d'un dédommagement pour votre Service non fourni selon les mêmes conditions qu'un dépassement de délai de mise en service.

2.3 L'utilisation de votre Service

Certains contenus malveillants (virus, applications inconnues...) sont susceptibles d'endommager votre matériel et vos données ou de permettre à des tiers d'y accéder à votre insu. Il peut être nécessaire d'utiliser un logiciel anti-virus adapté, de faire les mises à jour logicielles, de télécharger des applications connues et fiables et de sauvegarder régulièrement vos données.

Pour les services édités par des tiers, vous devez, en cas de problème, contacter l'éditeur.

N'oubliez pas de modifier vos identifiants de connexion dès la souscription, puis régulièrement.

Afin de pouvoir acheminer vos appels d'urgence vers le bon centre de secours, nous avons besoin de connaître votre localisation au moment de l'appel. Si vous appelez en Wi-Fi, cette localisation provient de votre mobile. Vous devez donc veiller à activer sa localisation GPS et retirer le mode avion avant de passer votre appel.

En cas de vol ou de perte de la Carte SIM ou d'un téléphone mobile compatible Carte eSIM, informez-nous par téléphone pour que nous suspendions immédiatement votre ligne mobile. Vous pouvez ensuite vous rendre sur votre Espace Client sur bouyguetelecom.fr ou envoyer un courrier au Service Clients « vol » (avec la copie de votre dépôt de plainte) ou « perte ». Nous vous adressons sur demande une nouvelle Carte SIM ou un nouveau profil Bouygues Telecom d'une Carte eSIM dans les 5 jours dont le prix est indiqué dans « les Tarifs ». Vous pourrez procéder à sa mise en service sur votre Espace Client ou en contactant le Service Clients. Dans tous les cas, votre Contrat se poursuit et le prix du Service reste dû.

Vous devez veiller à ce que votre accès à internet ne soit pas utilisé à des fins de reproduction, représentation, mise à disposition ou communication au public d'œuvres ou d'objets protégés par un droit d'auteur ou par des droits voisins sans l'autorisation des titulaires des droits lorsqu'elle est requise. Les pratiques ne respectant pas le droit d'auteur ou les droits voisins sont dangereuses pour la création artistique et pour l'économie des secteurs culturels et numériques. Elles sont susceptibles d'être sanctionnées civilement et pénalement. Des offres légales permettent de respecter le code de la propriété intellectuelle et des dispositifs labellisés permettront bientôt de prévenir l'utilisation illicite de votre accès à internet.

Des seuils d'usage raisonnable s'appliquent à l'utilisation de votre Service en dehors de la France métropolitaine. Une utilisation de votre Service au-delà des seuils suivants peut donner lieu à une facturation :

- Une consommation du Service et une présence plus élevée dans l'Espace Économique Européen/DOM qu'en France métropolitaine, pendant une période de 4 mois consécutifs, pouvant donner lieu à facturation au tarif en vigueur 15 jours après vous avoir prévenu et en l'absence de la modification de vos usages ;
- Une inactivité prolongée d'une Carte SIM ou d'un profil Bouygues Telecom d'une Carte eSIM en France métropolitaine, associée à une utilisation très fréquente, voire exclusive dans l'Espace Économique Européen/DOM, pouvant donner lieu à facturation au tarif en vigueur 15 jours après vous avoir prévenu et en l'absence de la modification de vos usages ;
- Une consommation du Service plus élevée en dehors de la France métropolitaine (hors Espace Économique Européen/DOM) qu'en France métropolitaine pendant une durée prolongée pouvant donner lieu à facturation au tarif en vigueur.

vos conditions générales de service

34

Nous vous rappelons que votre Service sont réservés à des consommateurs et aux des non-professionnels, à des fins exclusivement privées.

Les usages non autorisés sont les suivants :

Concernant les Services, vous ne devez pas :

- L'utiliser pour créer un serveur vocal et/ou rerouter et/ou détourner des communications ;
- En détourner la finalité ;
- Le dégrader.

La liste de ces usages non autorisés comprend :

- La cession, c'est-à-dire la commercialisation ou la transmission de votre Service sans notre accord ;
- L'utilisation d'un Service générant une consommation supérieure à 24h/jour ou permettant de bénéficier d'une rémunération ou d'en faire commerce ou consistant en une numérotation automatique ou continue ;
- Les appels vers les numéros d'accès à internet et certains numéros dont l'acheminement est détourné ou rerouté, notamment via un boîtier radioles messages électroniques non sollicités (SPAM) ;
- Un appel de plus de 3 heures.

2.4 Le prix de votre Service

Les informations tarifaires sont disponibles dans « Les Tarifs » en vigueur sur le Site Internet. Ils peuvent également comprendre :

- Une avance sur consommation au moment de votre commande (ou après) ;
- Des frais de mise en service ;
- Des frais de résiliation ;
- Les éventuelles sommes dues aux éditeurs de services pour lesquelles vous nous déléguez le paiement (sur votre facture ou via un décompte de votre crédit de communication selon votre offre).

Le prix de votre Service pourra être modifié :

- En cas d'application de la Formule d'Indexation. Dans ce cas, nous vous en informerons au moins 1 mois à l'avance.
- Dans les autres cas (évolution du prix de votre Service hors application de la Formule d'Indexation), nous vous communiquerons, sur support durable, tout projet de modification au moins 1 mois avant son entrée en vigueur. Vous pourrez alors résilier votre Contrat sans frais dans un délai de 4 mois suivant cette notification, exceptée si les modifications :
 - Sont toutes exclusivement à votre bénéfice ;
 - Ont un caractère purement administratif et n'ont pas d'incidence négative pour vous ;
 - Découlent directement de la législation applicable.

2.5 Les modalités de paiement

Vous recevez une facture électronique et disposez à tout moment de la faculté d'obtenir une facture papier. La facturation débute à la date effective de mise en service. Vos communications en dehors de la France métropolitaine sont prises en compte dans un délai maximum de 3 mois. Votre facture est payable dans les 14 jours suivant la date de facturation mensuelle.

Sauf modalités commerciales différentes, vous avez le choix entre plusieurs moyens de paiement. Si vous avez choisi le prélèvement automatique, vous pouvez en modifier la date à tout moment sur votre Espace Client. Toutefois, les week-ends, jours fériés et chômés peuvent entraîner des variations sur la date de prélèvement.

En cas d'inscription sur le fichier Preventel, retard, incident de paiement ou Augmentation substantielle des consommations en cours de Contrat, nous pouvons, après vous avoir contacté, vous demander le paiement des sommes dues ou, avec votre accord, faire varier la date de facturation.

3. Les informations relatives à votre Contrat

Votre Contrat est conclu pour une durée indéterminée avec ou sans période initiale d'engagement selon l'offre (promotionnelle ou non) que vous avez choisie.

Si vous commandez ou modifiez votre Service à distance, vous disposez d'un délai de 14 jours à compter de la souscription à l'offre, pour renoncer à votre Service. Vous pouvez le faire en utilisant le modèle de formulaire de rétractation ou en nous contactant au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté. Si vous avez demandé l'exécution du Service au cours de la période de rétractation, vous devrez nous payer un montant proportionnel à ce qui vous a été fourni jusqu'au moment où vous nous avez informé de votre rétractation.

Pour conclure votre Contrat depuis le Site Internet, vous devez :

- Disposer d'une adresse e-mail valide en France métropolitaine ;
- Choisir votre Service ;
- Vérifier votre commande (et le cas échéant la modifier) et prendre connaissance et accepter les conditions contractuelles de votre Service (nous vous

confirmerons votre souscription par courrier électronique) ;

- Activer la ligne depuis le Site Internet dans les 15 jours qui suivent la réception de la carte Sim. À défaut, votre Contrat pourra être résilié.

En cas de modification unilatérale de votre Contrat, les dispositions de l'article 2.4 s'appliquent. Nous pouvons transférer votre Contrat à un tiers. Dans l'hypothèse où votre Contrat serait modifié par le tiers, vous bénéficiez également des dispositions de l'article 2.4.

4. Nos modes de contacts

Nous pouvons vous contacter par écrit, par téléphone ou par l'envoi d'un SMS ou e-mail et, en cas d'impossibilité de vous joindre, par un message sur votre répondeur.

Pour nous contacter, vous pouvez :

- 1) Vous rendre sur votre Espace Client depuis le Site Internet ou contacter le Service Clients par téléphone ou écrire au Service Clients Bouygues Telecom Business - Distribution, TSA 59013, 60643 CHANTILLY CEDEX.
- 2) Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse du Service Clients, écrire au Service Consommateurs Bouygues Telecom Business - Distribution, TSA 59013, 60643 CHANTILLY CEDEX, qui traitera votre demande dans les 30 jours suivant sa réception. En l'absence de réponse dans ce délai, vous bénéficierez, sur demande écrite au Service Consommateurs :
 - Pour votre Service : d'un Go d'internet mobile offert par jour de retard dans la limite de 30 Go ;
- 3) Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse du Service Consommateurs, vous pouvez saisir le Médiateur des communications électroniques sur son site internet (<https://www.mediation-telecom.org/>) ou à l'adresse suivante : CS 30342 - 94257 Gentilly Cedex.

Sans préjudice de vos droits à indemnisation prévus au Contrat, vous bénéficiez de toutes les voies de recours légales.

5. Le portage de votre numéro

Vous pouvez demander le portage de votre numéro. Celle-ci est possible en trois jours ouvrables, sous réserve d'éligibilité technique. Le portage de votre numéro n'est possible que si la ligne à porter est active jusqu'au transfert du numéro, a été résiliée auprès de votre ancien opérateur depuis moins de 40 jours. Lors de votre souscription, vous devez nous transmettre le numéro à conserver, la date de portage souhaitée ainsi que le relevé d'Identité Opérateur (RIO). Vous nous mandatez afin de résilier en votre nom et pour votre compte le contrat auprès de votre ancien opérateur. Nous vous recommandons à cet effet de prendre connaissance des conditions de résiliation du Contrat vous liant à votre précédent opérateur. Cette résiliation prendra effet avec le transfert effectif de votre numéro. Si vous ne souhaitez pas conserver votre numéro, vous pouvez consulter les Modalités de réaffectation d'un numéro.

Vous pouvez bénéficier, sur demande, d'une indemnisation en cas de :

- Retard de portage de votre numéro, auprès de l'opérateur responsable de ce retard, correspondant au cinquième du prix mensuel facturé de votre abonnement par jour de retard, jusqu'au rétablissement de votre Service ;
- Perte de votre numéro pendant la procédure de portage, auprès de l'opérateur responsable de la perte, correspondant à 24 fois le prix mensuel facturé de votre Service.

6. La limitation ou la suspension de votre ligne

6.1 Après vous avoir contacté

Sauf motif légitime porté à notre connaissance et sauf régularisation pour les 1. Et 2. nous limitons (impossibilité d'émettre des communications électroniques) votre Service et les suspendons 9 jours après en cas de :

- 1) Non-paiement d'une facture, d'une avance sur consommation en cours de Contrat, d'une échéance ou de frais de mise en service ;
- 2) Non activation de la Carte Sim ou eSIM,
- 3) Détournement de la finalité du Service ;
- 4) Non-respect de vos autres engagements, à l'exception des cas de suspension immédiate ci-dessous.

6.2 Immédiatement

Nous suspendons immédiatement votre Service dans les cas ci-dessous :

- En cas de fausse déclaration, usurpation d'identité, défaut de régularisation d'un dossier incomplet ou de fourniture des Pièces Justificatives ;
- En cas d'utilisation frauduleuse dans les cas de SPAM, Piratage, nuisance au bon fonctionnement ou à la disponibilité du réseau ou des serveurs.

Dans tous les cas :

- La limitation de votre Service entraîne l'impossibilité d'accéder aux services fournis par des éditeurs ou des tiers ;
- Le prix de votre Service reste dû.

7. La résiliation de votre Contrat

7.1 La résiliation à votre initiative

Vous pouvez résilier votre Contrat soit par courrier postal à l'adresse : Service Clients Bouygues Telecom Business - Distribution, TSA 59013, 60643 CHANTILLY CEDEX, avec un préavis de 10 jours à compter de la réception de la demande en nous indiquant le numéro de la ligne mobile concernée, soit en demandant le portage de votre numéro. D'autres modes de résiliation peuvent vous être proposés, informez-vous sur votre Espace Client.

Dans tous les cas les cas de résiliation anticipée :

- 1) Vous devrez payer les redevances restantes jusqu'au terme de la première année d'engagement, et au-delà, un quart (25%) des redevances restantes jusqu'au terme de votre engagement.
- 2) Pour toute nouvelle souscription à compter du 1^{er} janvier 2023, vous devez payer les redevances dues au titre de la première année d'engagement. Si votre Service vous a permis l'achat d'un équipement terminal subventionné, vous devrez payer, au-delà de la première année d'engagement, 20% des redevances restantes jusqu'au terme de votre engagement.

Si vous bénéficiez d'une promotion tarifaire, vous perdrez la remise en cas de résiliation au cours de la durée d'engagement et vous serez facturé sur la base des mois pleins restant dus.

Si vous justifiez d'un motif légitime, vous pouvez résilier sans frais.

Les motifs légitimes de résiliation sont notamment les suivants :

- Échec de la procédure de portage de votre numéro de téléphone de notre fait, dans les 12 jours suivant cet échec ;
- Service et/ou Service Internet Mobile inaccessible depuis votre domicile dans des conditions normales et habituelles, dans les 7 jours de la mise en service initiale ;
- Indisponibilité du Service Internet Mobile, pendant une durée de 2 semaines consécutives, dans le mois suivant sa mise en service ;
- Déménagement dans une zone en France métropolitaine où le Service est inaccessible depuis son nouveau domicile, ou pour une longue durée, hors du territoire métropolitain ;
- Handicap ou maladie rendant impossible l'utilisation des Services, ou décès ;
- Notification de recevabilité en commission de surendettement des particuliers ;
- Chômage suite à un licenciement d'un CDI dont vous avez eu connaissance pendant la période d'engagement de l'offre ;
- Mise en détention, pour une durée minimum de 3 mois, dans un établissement pénitentiaire ;
- Force majeure telle que définie par la loi et les tribunaux français ;
- Non-respect de nos engagements.

Dans tous les cas, la résiliation de votre offre prendra effet dans un délai de 10 jours au plus tard après la date de réception des pièces justificatives ou à compter de la réception du mail de prise en compte de la résiliation de notre part, pour les 4 premiers motifs.

Vous disposerez :

- Pour votre Service, de 8 jours à compter de la réception de notre accord écrit pour remettre la Carte SIM ou effacer le profil Bouygues Telecom Business-Distribution de votre Carte eSIM.

La résiliation des services optionnels fournis par les tiers s'effectue auprès de ces derniers et n'entraîne pas la résiliation du Contrat.

7.2 La résiliation à notre initiative

Nous pouvons résilier votre Contrat sans vous verser d'indemnité :

- Avec un préavis d'1 mois après vous avoir contacté au-delà de votre période initiale d'engagement ;
- À partir du 10^{ème} jour suivant la suspension de votre ligne et sauf en cas de régularisation dans les cas suivants : non-paiement d'une facture, d'une échéance ou de frais de mise en service, dossier incomplet

En cas de résiliation, les redevances restantes sont dues suivant les modalités visées ci-dessus.

8. Les informations sur vos données

8.1 Inscription à l'annuaire universel

Vous pouvez nous communiquer, sous votre responsabilité, vos coordonnées (numéro de téléphone et nom, prénom ou initiales sous réserve d'homonymie,

adresse postale complète ou non, adresse électronique) en vue de les faire figurer gratuitement dans nos listes destinées aux éditeurs d'annuaire universel et de services de renseignements. Vos coordonnées deviennent alors consultables sous plusieurs formes : annuaires papier, annuaires internet et services de renseignements téléphoniques. Vous pouvez limiter gratuitement leur parution en vous inscrivant sur les listes anti-prospection (interdiction d'utiliser vos informations à des fins commerciales) et anti-annuaire inversé (impossibilité de retrouver vos informations personnelles à partir de votre n° de téléphone) ou en nous communiquant partiellement vos coordonnées (adresse partielle ou initiales du prénom). Vous pouvez modifier vos choix à tout moment et gratuitement sur le Site Internet ou auprès du Service Clients.

8.2 Inscription sur Bloctel

Vous pouvez vous inscrire gratuitement sur une liste d'opposition si vous ne souhaitez pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique de la part d'un professionnel avec lequel vous n'avez pas de relation contractuelle en cours. L'inscription se fait sur le site <http://www.bloctel.gouv.fr>. Pour les personnes qui ne peuvent accéder à Internet, l'inscription peut se faire à l'adresse suivante : Worldline - Service Bloctel - CS 61311 - 41013 BLOIS CEDEX.

8.3 Traitement des données personnelles

Les traitements de données personnelles mis en œuvre par Bouygues Telecom Business- Distribution sont décrits dans notre politique de confidentialité « offres Prompto », accessible sur le Site Internet : <https://www.corporate.bouyguetelecom.fr/mentions-legales>. Vous disposez de droits sur vos données (droits d'accès, de rectification et de suppression, droits de vous opposer aux traitements réalisés ou d'en demander la limitation, droit de retirer votre consentement lorsqu'un traitement repose sur cette base). Ces droits peuvent être exercés en écrivant à Bouygues Telecom Business - Distribution, par courrier postal : * Service Client Bouygues Telecom Business - Distribution, TSA 59013, 60643 CHANTILLY CEDEX, ou par email : mbx_btbd-informatiquelibertes@btbd.fr. Vous pouvez également émettre des directives sur la conservation, la suppression ou la communication de vos données personnelles après votre décès ou effectuer une demande de portabilité auprès de notre Service Informatique et Libertés.

9. Conditions particulières à destination des professionnels

Les présentes conditions particulières sont applicables à tout Service souscrit par un professionnel pour les besoins de son activité.

9.1 Responsabilité de BTBD

9.1.1 La responsabilité de BTBD ne saurait être engagée notamment :

- En cas d'aléas de propagation d'ondes électromagnétiques qui peuvent entraîner des perturbations ou des indisponibilités locales,
- En cas de difficultés liées aux lieux et aux conditions de réception, inadéquation du poste de la personne qui effectue l'appel en vue de joindre le Client ou qui reçoit l'appel du Client et de façon générale, perturbations ou interruption dans la fourniture ou l'exploitation des moyens de télécommunications fournis par le ou les exploitants des réseaux auxquels sont raccordées les installations de BTBD,
- En cas d'intrusions malveillantes de tiers sur Internet et/ou l'Espace client du Client,
- En cas de faute du Client, et notamment en cas de :
 - Non-respect des recommandations émises par BTBD et relatives à l'utilisation de votre Service,
 - Utilisation d'un matériel incompatible avec le fonctionnement votre Service ou susceptible de perturber son fonctionnement,
 - Transmission accidentelle de virus, ou autres éléments nuisibles, dont la protection incombe au Client,
 - Utilisation de votre Service consécutive à une divulgation, une perte ou un vol du ou des codes d'accès à votre Service ou à l'Espace client, et plus généralement, l'utilisation du Service par une personne non autorisée.
- En cas de défaillance momentanée des réseaux de BTBD liée à des travaux d'entretien, renforcement, extension des installations du réseau,
- En cas de force majeure telle que définie ci-dessous :

BTBD et le Client ne sont pas réputés défaillants dans les cas où l'inexécution de leurs obligations contractuelles résulterait d'un cas de force majeure. En cas de survenance d'un événement de force majeure, les obligations de la Partie s'en prévalant sont suspendues sans que la responsabilité de cette dernière ne puisse être recherchée, cela même en cas de pertes, de dommages, de retards, de non-exécution ou d'exécutions partielles résultant directement ou indirectement de l'événement de force majeure.

De façon expresse, sont considérés comme des cas de force majeure au titre des présentes, outre ceux prévus à l'article 1218 du Code civil, les intempéries exceptionnelles, les actes ou omissions d'une autorité publique, y compris les modifications de toute réglementation applicable à la fourniture des Services, les rébellions, insurrections, émeutes, guerres déclarées ou non, actes d'une nature

vos conditions générales de service

36

similaire, grèves, sabotages, vols, actes de vandalisme, explosions, incendies, foudre, inondations et autres catastrophes naturelles, défaillances d'un opérateur tiers, actes de tiers, perturbations exceptionnelles d'origine électrique sur les réseaux, pannes exceptionnelles des réseaux de BTBD, retrait des autorisations d'établir et/ou d'exploiter lesdits réseaux, dont serait victime BTBD.

Si un cas de force majeure empêche l'une des Parties d'exécuter une obligation essentielle au titre du Contrat, elle devra en informer l'autre Partie par écrit dès la survenance de l'évènement. Dans l'hypothèse où le cas de force majeure perdurerait pendant une période de plus de trente (30) jours, alors chacune des Parties pourra résilier de plein droit le Contrat par lettre recommandée avec accusé de réception, sans indemnités pour l'une ou l'autre Partie.

9.1.2 La responsabilité de BTBD ne pourra être engagée que pour les seuls dommages matériels et directs résultant d'une faute prouvée à son encontre. Sont exclus les préjudices immatériels et/ou indirects. On entend par préjudice immatériels et/ou indirects notamment les préjudices financiers et commerciaux, les pertes de chiffres d'affaires, de bénéfice ou de clientèle, et les pertes ou les corruptions de données, de fichiers et/ou de programmes. Pour tenir compte des obligations respectives des Parties mais aussi de l'attractivité des tarifs de BTBD, la responsabilité de BTBD en raison des dommages matériels et/ou directs subis par le Client dans le cadre de l'exécution ou de la cessation de votre Service, quelle qu'en soit la cause, est limitée tous préjudices confondus, au montant des règlements effectués par le Client au titre de votre Service au cours des trois (3) derniers mois précédant la survenance de l'évènement. Cette somme, dont le Client reconnaît le caractère équilibré, inclut les éventuelles pénalités versées au Client dans le cadre de l'exécution de votre Service.

9.1.3 Aucune action judiciaire ou réclamation du Client, quelle qu'elle soit, ne pourra être engagée ou formulée contre BTBD plus d'un ⁽¹⁾ an après la survenance de l'évènement.

9.2 Obligations du client.

9.2.1 Le Client met à la disposition de BTBD tous les moyens humains, techniques et matériels nécessaires au fonctionnement de votre Service et à l'exécution du Contrat et fournira dans les meilleurs délais à BTBD toutes les informations que cette dernière pourra demander ou qui seront utiles pour l'exécution du Contrat.

9.2.2 Le Client s'engage à adopter un comportement raisonnable et non-frauduleux dans le cadre de l'utilisation de votre Service.

L'usage raisonnable implique notamment le respect par le Client :

- D'un nombre minimum ou maximum d'offres ou de services pouvant être souscrits,
- D'un plafond mensuel de communications,
- De l'exclusion des appels vers certains numéros spécifiés,
- D'une durée maximum en continue des appels ou des connexions,
- D'une interdiction de certaines utilisations professionnelles des offres et services en raison des volumes de communications qu'elles génèrent (centre d'appels, télémarketing...).

En cas d'utilisation inappropriée du Service par le Client, BTBD se réserve le droit de suspendre votre Service puis de résilier le Contrat.

9.2.3 Par ailleurs, le Client s'interdit toute utilisation frauduleuse du Service telle que notamment :

- Utiliser votre Service pour créer un serveur vocal et/ou rerouter et/ou détourner des communications ;
- En détourner la finalité
- L'utilisation des communications illimitées à des fins commerciales (revente des communications),
- L'utilisation ininterrompue de l'offre ou de votre Service à l'aide de systèmes de composition automatique de numéros,
- L'émission d'appels dont l'acheminement est détourné ou rerouté via des plateformes téléphoniques,
- L'utilisation d'offres ou services « voix » à des fins d'usage data, notamment pour les besoins d'applications de type Machine to Machine.

9.3 Loi applicable et attribution de juridiction

Les présentes sont régies par le droit français.

Le Client est informé de la possibilité qui lui est offerte en cas de litige pour l'interprétation ou l'exécution des présentes, d'avoir recours au médiateur des entreprises : [Le Médiateur des entreprises | economie.gouv.fr](#)

En cas de litige pour l'interprétation ou l'exécution des présentes, la compétence est attribuée au Tribunal de commerce de Paris, nonobstant pluralité de défendeurs, appel en garantie ou référé.

ANNEXE PRATIQUE :

Augmentation substantielle des consommations : lorsque vous avez dépassé le montant de vos redevances périodiques de plus de 20€ en consommation et services.

Carte SIM / Carte eSIM : pour votre Service, elle peut être achetée seule ou

associée à un équipement de votre choix. La Carte eSIM est directement intégrée dans un téléphone mobile compatible et permet de télécharger un profil Bouygues Telecom Business - Distribution. Logiciel intégré dans la Carte SIM ou Carte eSIM demeure notre propriété.

Débits : sauf mention contraire, les débits indiqués sont des maximums théoriques. Ils varient selon votre emplacement géographique, le nombre d'utilisateurs à un instant donné, l'utilisation de plusieurs services ou équipements en même temps, ainsi que du matériel que vous utilisez. Ces paramètres peuvent par exemple influencer sur la durée de téléchargement d'une page internet, d'un mail, ou impacter la qualité de visionnage d'une vidéo. Vous pouvez vous rendre sur le Site Internet pour connaître votre couverture et éligibilité.

Pour votre Service, :

Pour la 2G, 3G+, 4G, 4G+ :

Les débits maximums théoriques descendants sont :

- jusqu'à 900Mbit/s ou 300Mbit/s en 4G+ selon les zones couvertes en 4G+ et l'agrégation des bandes de fréquences ;
- jusqu'à 300Mbit/s ou 49Mbit/s selon les zones couvertes en 4G ;
- jusqu'à 7,2Mbit/s, 14,4Mbit/s, 21Mbit/s ou 42Mbit/s selon les zones couvertes en 3G+ ;
- jusqu'à 236Kb/s en 2G.

Les débits maximums théoriques montants sont :

- jusqu'à 150Mbit/s ou 38Mbit/s en 4G+ selon les zones couvertes en 4G+ et l'agrégation des bandes de fréquences ;
- jusqu'à 75Mbit/s ou 18Mbit/s selon les zones couvertes en 4G ;
- jusqu'à 0,4Mbit/s ou 5,7Mbit/s, selon les zones couvertes en 3G+ ;
- jusqu'à 118Kb/s en 2G.

Pour la 5G :

Les débits maximums théoriques descendants sont selon les bandes de fréquences agrégées :

- avec la bande de fréquences 3,5 GHz : jusqu'à 1,5 Gbit/s dans la première version de la 5G.
- avec la bande de fréquences 2,1GHz : jusqu'à 890Mbit/s dans la première version de la 5G.

Les débits maximums théoriques montants sont selon les bandes de fréquences agrégées :

- avec la bande de fréquences 3,5GHz : jusqu'à 133Mbit/s.
- avec la bande de fréquences 2,1GHz : jusqu'à 93Mbit/s.

Formule d'Indexation : votre Formule d'Indexation est basée sur l'indice ICHTrev-TS publié par l'Insee et usuellement utilisé dans les clauses d'indexation. Il s'agit d'un indice mensuel publié trimestriellement, quel que soit le secteur d'activité. Vous pouvez le consulter sur le site de l'Insee www.insee.fr dans la rubrique « Liste des indicateurs statistiques ». Le prix de votre Service pourra être indexé annuellement sur la base du « coût horaire du travail révisé – Tous salariés du Secteur d'activité Information Communication » publié par l'Insee sous la référence ICHTrev-TS (Identifiant 001565192) selon la formule suivante :

- 1) **Calcul de la variation de l'indice ICHTrev-TS** : Variation indice en % = (Indice nouveau - Indice ancien) / Indice ancien.
- 2) **Calcul du prix mensuel révisé** : Prix révisé = Prix ancien x (1 + variation de l'indice en %)

Indice nouveau = dernier indice mensuel publié à la date de révision.

Indice ancien = indice mensuel publié 12 mois avant l'Indice nouveau.

En cas de disparition de l'indice, nous vous communiquerons préalablement l'indice de remplacement choisi par l'Insee.

Mesures de gestion de trafic : désigne les mesures raisonnables ou exceptionnelles mises en œuvre par l'opérateur de Réseau afin d'optimiser l'accès de tous au réseau. Ces mesures sont mises en œuvre en cas de congestion de certains éléments du réseau, sur les éléments concernés. Durant la période de congestion, elles peuvent par exemple augmenter temporairement la durée de téléchargement d'une page internet, d'un e-mail ou d'une pièce jointe à un e-mail, ou modifier la qualité d'une vidéo.

Modalités de réaffectation d'un numéro : dans le cas où vous n'avez pas souhaité le portage de votre numéro, celui-ci pourra être réattribué dans un délai minimum de 3 mois suivant votre résiliation.

Pièces Justificatives : documents que Bouygues Telecom Business - Distribution peut vous demander. En cas de souscription à distance, vous devez fournir ces pièces justificatives dans un délai de 8 jours à compter de la souscription. Il s'agit de :

- L'original d'un justificatif d'identité en cours de validité (ou copie pour une

souscription à distance) : Carte nationale d'identité ou de l'UE, passeport de l'UE, titre de séjour français ;

- Un chèque annulé (à l'exclusion des souscriptions à distance) ;
- Un relevé IBAN (à l'exclusion des souscriptions à distance) émanant d'une banque d'un compte domicilié dans un pays européen de la zone SEPA (Espace unique de paiement en euros) ; et
- Un document de moins de 3 mois attestant soit d'un lieu de résidence en France métropolitaine, soit, pour les ressortissants de l'espace économique européen, de l'existence d'un lien stable avec la France métropolitaine (document démontrant l'existence d'une présence physique fréquente et significative en France métropolitaine).

Piratage : la contrefaçon est un délit sanctionné par 3 ans d'emprisonnement et 300 000€ d'amende. Elle peut engager votre responsabilité civile (notamment dommages et intérêts), conduire à l'interdiction de poursuivre l'exploitation contrefaisante, la publication de la décision de condamnation, la destruction des contrefaçons et la confiscation des recettes.

Précautions : Actions recommandées par les autorités sanitaires :

- **Utiliser un kit oreillette (ou kit piéton) pendant les appels téléphoniques :** vous réduisez votre exposition dès que vous éloignez le terminal de votre corps (tête et tronc). Téléphoner avec un kit oreillette permet ainsi de réduire l'exposition de votre tête. Ce conseil vaut particulièrement pour les utilisateurs les plus intensifs. Il est conseillé aux femmes enceintes qui utilisent un kit oreillette d'éloigner le terminal du ventre et aux adolescents de l'éloigner du bas ventre. Il convient également de respecter les conditions d'usage qui sont fixées par le fabricant dans la notice de l'appareil. Celle-ci peut indiquer une distance à maintenir entre le tronc et le terminal en communication.
- **Téléphoner de préférence dans les zones où la réception radio est de bonne qualité :** votre mobile ajuste automatiquement sa puissance d'émission en fonction des signaux radio qu'il reçoit du réseau de votre opérateur. Quand la réception radio est de bonne qualité (4 ou 5 barrettes sur l'écran de votre téléphone), votre mobile émet plus faiblement – ce qui réduit d'autant votre exposition aux ondes radio.

• **Conseiller à vos enfants et adolescents une utilisation modérée du téléphone mobile si vous décidez de les équiper :** veiller à les informer des moyens permettant de réduire leur exposition quand ils communiquent avec leur mobile. Si des effets sanitaires étaient mis en évidence, les enfants et adolescents pourraient être plus sensibles, étant donné que leur organisme est en cours de développement. Pour utiliser les applications ludo-éducatives, l'utilisation du mode avion permet de réduire les expositions inutiles.

• **Inciter vos enfants et adolescents à un usage raisonné du téléphone mobile, par exemple en évitant les utilisations nocturnes.**

• **Si vous portez un implant électronique :** Pacemaker, pompe à insuline, neurostimulateur... éloigner le terminal d'au moins 15cm de cet implant et utiliser le téléphone uniquement du côté opposé à celui de l'implant, en raison des risques d'interférences. Il vous est recommandé de parler de ce sujet avec votre médecin car celui-ci connaît les caractéristiques de votre appareil médical.

• **Consulter la notice d'emploi élaborée par le fabricant :** les clés 4G d'accès à internet et les tablettes sont soumis aux mêmes obligations réglementaires que les mobiles. Le constructeur peut indiquer, dans sa notice, une distance à respecter entre votre tronc et la clé 4G d'accès à internet ou la tablette, quand celle-ci est connectée à internet.

• **Ne pas utiliser un mobile au volant d'un véhicule en circulation :** avec ou sans kit oreillette, cela constitue un réel facteur d'accident grave et cela est réprimé par la réglementation.

• **Respecter les restrictions d'usage spécifiques à certains lieux (hôpital, avion...) :** Respecter les consignes propres à certains lieux et éteindre votre téléphone portable lorsque cela vous est demandé.

• **Ne pas écouter de la musique à pleine puissance avec son mobile de façon prolongée :** cela peut dégrader l'audition de façon irréversible.

Site Internet :

Désigne le site de Bouygues Telecom à savoir, bouyguetelecom.fr, sur lequel vous aurez accès à votre espace client afin de gérer votre Service.

Tarifs TTC en vigueur au 01/12/2022 et susceptibles d'être modifiés par
Bouygues Telecom Business Distribution conformément à l'article 2.4
« Le prix de nos services »
des Conditions Générales de Service de Bouygues Telecom Business Distribution.
Vérifiez la disponibilité des offres auprès de votre revendeur.

